

JOURNAL HELVÉTIQUE

OU

RECUEIL

DE

PIECES FUGITIVES DE LITTÉRATURE
CHOISIE ;

De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.

¹
DEDIÉ AU ROI.

A O U T 1 7 6 1.



NEUCHÂTEL,

De l'Imprimerie du premier ÉDITEUR de ce Journal.

—
MDCCLXI.

-

.



JOURNAL HELVETIQUE.



A O U T 1761.



DISCOURS

*Prononcé au Magnifique Conseil du Deux-Centé
de la République de Genève.*

Par M. J. R. TRONCHIN Procureur Général.
Le 5. Janvier 1761.

MAGNIFIQUES ET TRÈS HONORÉS SEIGNEURS.

L'UNIVERS est gouverné par des Loix simples & invariables come celui qui les a faites.
Les Sociétés fondées par des Législateurs, c'est à dire par des homes grands par comparaison, mais toujours extrêmement bornés, se détruisent souvent par les règles mêmes établies pour les conserver.

Quand ces Législateurs auroient pû embrasser, d'une vue générale, les institutions les plus assorties au génie & à la satisfaction de leurs Peuples, comment auroient-ils pû prévoir une succession d'événemens qui, changeant la fortune des Etats, ont rendu leurs Loix primitives souvent impuissantes, & quelquefois dangereuses ?

Cependant, si on examine les causes qui ont fait disparoitre tant de Républiques que nous cherchons encore, on trouvera qu'elles ont moins péri par le défaut de sagesse de leurs Loix, que par le défaut de leur observation.

Suspendés dans un Etat l'exercice des Loix: Ouvrons un moment les barières que la sagesse humaine a inventées contre les passions, vous verrez incontinent confondre & bouleverser toutes les parties de la Société la plus florissante, come on voit dans une tempête les rivages couverts des débris de ces Vaisseaux, qui peu auparavant apportoient l'abondance & la prospérité !

Les Loix sont donc la puissance protectrice des Sociétés civiles : La justice qui en est la conséquence est aussi le moyen que les Loix emploient pour conserver le Gouvernement.

Si l'on fait attention que la constitution d'un Etat n'est que le système général de ses Loix, que la justice considérée come une

vertu politique, n'en est que l'observation, on verra bien que l'observation des Loix & de la Justice doit avoir une influence suprême sur le maintien des constitutions libres.

Permettés, Magnifiques Seigneurs, que je fasse quelques réflexions sur cet important sujet, également digne du Sanctuaire des Loix, dans lequel je parle, & des Ministres de la justice qui daignent m'écouter.

On a reproché aux Grecs de regarder comme Barbares tout le reste de la Terre: C'est qu'ils ne voioient hors des limites de la Grèce que des Peuples soumis au pouvoit absolu. Il a dû être permis à des homes qui obéissoient à la Justice & aux Loix, de regarder, avec mépris, des Esclaves qui ne conoissoient ni les Loix, ni la Justice.

Envain cherchéés vous la justice dans ces malheureuses contrées, elle n'est jamais qu'à la suite de la vertu. Vous pouvés bien y rencontrer un Visir honête-home, car la Morale n'est étrangère nulle part; mais vous aurés à dépendre de son ignorance, de ses préjugés, de sa précipitation: Vous n'y trouverés jamais un Magistrat dont les Loix aient éclairé le jugement & la volonté. La justice dans ces Gouvernemens ne peut, si j'ose me servir de ce terme, s'exercer que par faillies.

Posons donc pour principe qu'on s'éloigne de la justice à proportion qu'on s'apro-

che de l'arbitraire : Aussi les Loix ne protègent-elles point cette sorte de de Gouvernement. C'est un colosse qui ne se soutient que par l'énormité de sa masse.

Mais c'est dans les Gouvernemens modérés que président les Loix : C'est-là, qu'elles ont établi des Ministres qui rendent, pour ainsi dire, à la justice un culte réglé, & qu'inspirant à ceux qui commandent une modération qui les renferme dans les bornes qu'elles leur ont marquées, & à ceux qui obéissent un esprit de docilité qui les fait aller au devant de leurs ordres, elles lient invinciblement ces deux parties de l'Etat, sans avoir recours à une force étrangère, toujours dangereuse.

Telle fut *Lacédémone* tant qu'elle resta dans la force de son institution. Telle fut *Rome* dans ses beaux jours. Les Sénateurs étonnoient alors le monde par leurs vertus, comme ils l'étonnérent depuis par leurs injustices.

Si l'on vouloit suivre les progrès de la force & de la foiblesse de ces deux Gouvernemens, on les trouveroit dans une correspondance exacte de leur justice & de leur injustice, de leur soumission, ou de leur mépris pour les Loix.

Le premier coup porté à la constitution de Rome fut sans doute l'établissement des Tribuns qui, ataquant toujours les préroga-

tives du Sénat, n'avoient été établis que pour défendre le Peuple. Ils ne durent leur origine qu'aux vexations affreuses, exercées par des homes puissans, sur des débiteurs malheureux.

Les Loix & la Justice sont donc les bases sur lesquelles reposent les Républiques. Dans les Gouvernemens absolus l'obéissance est forcée : Dans les Gouvernemens moderés l'obéissance est inspirée. Come il y a peu de forces physiques, il faut donc multiplier les forces morales. Les Magistrats n'y doivent marcher que précédés de la réputation de leur justice. Cette réputation est, pour eux, la puissance même.

Ce qui est vrai des Républiques, en général, est encor plus vrai des petites. Les forces réelles d'un Gouvernement sont ordinairement calculées sur la grandeur de l'Etat gouverné. Come il faut que le Gouvernement puisse au besoin en secourir les parties éloignées, il a falu nécessairement lui acorder une puissance assez libre & assez étendue. Il a donc plus de moiens de faire respecter son autorité ; Les limites en étant moins marquées, il est plus difficile d'en discerner les écarts & les abus.

Mais dans les Etats dont la sphère est extrêmement bornée, le pouvoir des Magistrats est ordinairement plus resserré. C'est l'image

du Gouvernement Domestique, dans lequel un Père ne doit paroître à ses Enfans qu'environé de ses Vertus. Il seroit perdu si ses injustices venoient à lui enlever leur respect & leur confiance : Les Loix y étant plus connue, & les infractions plus sensibles, elles choqueroient d'avantage. De plus, la petitesse de l'Etat empêchant qu'il n'y ait de grands Citoïens, & les homes qui peuvent aisément se comparer étant naturellement en garde contre leurs supérieurs, tout ce qui auroit l'air de l'autorité arbitraire y paroîtroit le Despotisme même.

Il faut donc, dans ces Gouvernemens, qu'il y ait une Raison publique, qui soit également la Raison des Magistrats & des particuliers. Si les Loix ne sont point assés clairement expliquées dans le cas de détail, il faut que les Magistrats, qui en sont les interprètes, en cherchent l'esprit & qu'ils le suivent : Si elles se taisent absolument, ils doivent, en consultant les règles de l'analogie, chercher dans ce que prescrivent les Loix conües, ce que la Loi auroit prescrit si elle avoit parlé ; & consultant encore la nature du Gouvernement, il ne faut pas qu'ils oublient que l'exercice d'un pouvoir équivoque est souvent l'écueil d'un pouvoir légitime.

Ainsi, si on faisoit la question si souvent agitée, quel seroit de tous les Gouvernemens

le plus parfait, il me semble que ce seroit celui où il y auroit le moins d'exercice de volonté particulière, où les règles toujours puissantes & toujours observées, laisseroient à peine apercevoir la main des Magistrats : A l'exemple du Gouvernement de la Providence, toujours présente pour le maintien invariable de ses Loix & toujours invisible.

Il y a donc deux Règles essentielles au maintien des Gouvernemens libres : L'une qui ne juge, qui ne décide, qui n'ordonne rien que de conforme à la Loi : L'autre qui veille attentivement à l'observation de tout ce que les Loix ont effectivement prescrit. Ces deux Règles me paroissent comprendre tous les devoirs de la justice, envisagée come moïen de conservation du Gouvernement.

Il semble d'abord que ces devoirs sont d'une observation facile ; il faut cependant bien que cela ne soit pas : Si la chose étoit si aisée ARISTIDE & CATON n'auroient pas été l'objet des respects du Genre Humain.

Etre entouré des passions les plus séduisantes sans les ressentir jamais : Ne conoitre d'autre règle de conduite qu'un attachement inflexible à la justice, avec un amour immense du bien public : Sacrifier mille fois des places qui atiroient les regards de l'Univers, plutôt que de sacrifier sa vertu : Résister, avec force, à des ambitieux qui s'éle-

voient insolamment au dessus des Loix : Soutenir avec plus de courage encore, les vrais intérêts de l'Etat contre tout un Peuple, souvent aveuglé par ses conducteurs, & se charger de sa haine pour le servir plus utilement : Telles étoient les maximes de ces homes, dont encore aujourd'hui nous n'entendons point prononcer les noms sans admiration & sans une sorte d'attendrissement.

Mais ce n'est pas pour immoler ainsi ses volontés à la justice & aux Loix qu'ordinairement on se destine au Gouvernement : On en desireroit les places avec moins de véhémence : La vertu qui les feroit accepter les feroit aussi recevoir avec une fraieur religieuse ; car dans de si grands engagements, la vertu est toujours timide.

Des vues d'intérêt, le goût des préférences, le desir de l'autorité, voilà les ressorts qui dans tous les tems & dans tous les lieux déterminent la plûpart des homes ; heureux encore si le cœur ne se propose pas en secret de sacrifier la Justice à l'idole du crédit & de l'autorité. *A Dieu ne plaise*, disoit THEMISTOCLES lorsqu'il entra dans le Gouvernement, *que je sois jamais assis sur un Tribunal où mes amis n'aient pas plus de faveur auprès de moi que des étrangers.*

Maxime funeste & cependant trop suivie. Comment le Peuple d'Athènes auroit-il porté

le joug des Loix, quand il le voïoit indignement brisé par ceux qui en devoient être les gardiens incorruptibles? Bientôt la corruption rendit la justice étrangère dans cette malheureuse République: Elle y devint enfin odieuse. Je ne suis pas surpris d'un mot d'un de ses Citoyens, lequel, interrogé sur les raisons qui le fesoient condanner ARISTIDE à l'exil, répondit froidement, *je suis fatigué d'entendre toujours appeller cet home juste*

Au milieu de ces atteintes continuelles données à la Justice & aux Loix, il faut bien que la constitution s'altère. Tout est lié dans la Législation. Il est impossible de maintenir le respect pour les Loix fondamentales, si vous n'imprimés pas dans les cœurs, un respect général pour toutes les Loix: Car c'est l'attachement aux Loix particulières qui mène à l'amour de la constitution reçue: Mais plus elles doivent être inviolables dans les Républiques, plus aussi, il faut l'avouer, il est difficile d'en assurer l'exécution.

C'est un grand avantage des Monarchies, que presque toujours les Loix y sont mieux observées: Il suffit que le Prince le veuille, & comment ne le voudroit-il pas, puisqu'elles ne sont en effet que sa volonté?

Mais dans les Républiques la volonté générale qui fait la Loi, ne peut être représentée que par la volonté du plus grand nombre:

Elle choque donc bien des volontés particulières : Elle gêne bien plus les desirs du Citoyen que les desirs du Prince : On est donc bien plus occupé à les éluder : Les Magistrats n'ont ni le même pouvoir, ni le même intérêt à leur exécution.

Dans une République les dépendances sont réciproques : La partie qui comande est liée à celle qui obéit. Les Magistrats se trouvent donc souvent entre la Loi & celui qui la viole ; les prières, les importunités, quelquefois leur propre intérêt, & ce qui est pour la vertu une épreuve plus violente, les intérêts de l'amitié : Enforte que les Loix, qui devroient comander avec autorité, sont souvent réduites au silence. Le malheur est cependant, que quand une fois elles sont tombées dans l'oubli, il est presque impossible de les en tirer. Les exemples reçûs, l'esprit général qui en résulte, introduisent insensiblement l'habitude de les violer & l'habitude de le souffrir. Il faut voir chez les Historiens, dans le déclin de Carthage, de Rome & d'Athènes, lorsque les Loix eurent été avilies, come on y exerçoit les jugemens, come on y craignoit les coupables : Coment après avoir protégé les abus, on vint enfin à protéger le crime, à s'élever contre l'innocence, & coment la liberté changée dans une licence & une anarchie affreuses, devint enfin si insupportable ;

que la Tiranie ne fut plus regardée, par les gens sages, come le plus grand des malheurs.

Les Loix doivent donc être dans les Républiques, ce que le Monarque est dans son Empire: Elles doivent régner souverainement: Mais on conspire continuellement contr'elles. Il faut donc que les Magistrats les rapellent continuellement. Pour les faire régner il n'y a qu'un moyen, c'est qu'ils en soient eux mêmes les esclaves. S'ils veulent être obéis, il faut qu'ils leur rendent une obéissance aveugle. Ils ne doivent point avoir de volonté propre, car dans les Républiques c'est la loi qui doit comander & non pas l'Home.

Si ces Magistrats veulent doner du poids à leurs jugemens, il faut qu'ils adorent la justice; qu'ils soient connus pour l'adorer, & que personne n'ose en atendre d'eux le sacrifice. Il faut que le droit du particulier le plus foible, de l'Etranger le plus obscur, soit égal devant eux, au droit du Citoyen, ou du Magistrat le plus favorisé. A cet égard point de relachement, point de négligence qui ne soit funeste. **CE N'EST PAS ETRE-JUSTE QUE DE NE L'ETRE PAS TOUJOURS.** S'ils cessent de l'être une fois, on pouroit espérer qu'ils cesseroient de l'être encore. Les desirs entre-roient dans tous les cœurs, & les passions des homes en crédit, renverseroient tout de-

vant elles. Inutilement alors voudroient-ils rapeller les règles, leur exemple seroit plus fort que leur autorité; on oposeroit a leur fermeté, leurs foiblesses précédentes: Leur justice même ne paroistroit plus que leurs partialité, & le Peuple gaté par leurs indulgences, ne chercheroit plus dans les Ministres des Loix, que des Ministres de ses fantaisies.

C'est ce qu'on vit bien clairement dans les Républiques que j'ai déjà citées, lorsque les Magistratures n'étant plus regardées come la récompense de la vertu, mais come préférence à des travaux utiles, comencèrent à devenir des moïens de fortune, ou de grandeur personnelle; il falut pour les obtenir ménager les Citoïens qui pouvoient les donner: On fit plier les Loix devant eux: On les fit plier encore devant leurs créatures. La vertu des Magistrats comença bientôt de peser au Peuple: Il voulut être flaté, & il ne récompensa plus que les flatteurs & la flaterie. Ce n'étoit plus le tems où, sur la simple représentation de FABIVS, une Centurie qui avoit déjà nommé deux Consuls, retourna aux suffrages & en nomma deux autres.

Le Peuple vint par degrés à préférer VATIVIVS à CATON: Il fut étoné de sa propre corruption, & rougit de cette indigne préférence, mais il ne se corigea pas, parceque la corruption du Peuple suppose toujours la cor-

ruption de ceux qui le gouvernement , & qu'il est plus aisé de maintenir le respect par la Justice & les Loix , que de le rapeller quand il est une fois oublié.

Les Loix devant toujours avoir leur éfet , elles doivent être acomodées à l'état d'une République. Elles ne doivent pas être trop sévères , surtout quand elles ne sont pas bien fixes. Leur sévérité & leur contraste avec les mœurs reçues en arêteroient infailliblement l'exécution. Il y faut , & surtout dans les Loix pénales , plus d'exactitude que de rigueur : Faites pour réprimer les désordres & le vice , plutôt que pour inspirer la vertu , elles punissent plus qu'elles ne récompensent. Leur ministère est donc triste & les Magistrats ne sauroient trop le dépouiller de sa tristesse naturelle : Sans passion sur le Tribunal , ils deviennent criminels au moment où ils consultent leurs cœurs; hors de-là ils ne sauroient être trop humains & trop sensibles. Il faut que le coupable , au milieu des regrets qui le dévorent , puisse sentir encore celui d'avoir forcé ses Magistrats à le punir. Simples dans la Société avec leurs égaux , faciles avec leurs inférieurs , pleins d'égards pour les malheureux , jamais importunés par leurs plaintes , ne regardant come à eux que le tems que leur laisse le soin des affaires publiques. . . Je ne saurois point un portrait, dont heureusement

pour l'Etat, j'ai sous les yeux tant de modèles. Mais je dirai tout en deux mots.

IL FAUT QUE L'ON CRAIGNE LA MAGISTRATURE, ET QUE L'ON ADORE LES MAGISTRATS.

Puissent les Loix, sans cesse invoquées au milieu de nous, y protéger toujours nôtre heureuse constitution. Puissiez vous, **MAG. SEIG.** être toujours les modèles de cette justice qui, pour me servir des expressions de la sagesse elle même, **ELEVE UNE NATION**, pendant que d'autres Peuples, trop puissans pour être heureux, remplissent du bruit de leurs noms cette Terre qu'ils défigurent ! Puissions nous, dans l'étroite circonférence où la Providence nous a renfermés, nous exercer à des vertus plus paisibles & plus précieuses aux yeux des Sages !

Je voudrois que ma Patrie fut révérée comme ce Temple où l'Equité s'est retirée : Qu'à vôtre exemple vos Successeurs en fussent éternellement les Religieux Pontifes ! C'est le vœu que je fais pour mon Pais ; c'est le vœu que je fais pour V. S. le plus noble des vœux & le plus digne d'elles. Celui que je fais pour moi, est que vous daigniez, **MAG. SEIG.** me continuer cette protection indulgente, qui considère plus les efforts que les succès.

LETTRE

LETTRE AUX EDITEURS.

Au sujet du Discours précédent.

JE déclare, MESSIEURS, que le Discours que vous venés de voir, je ne le tiens que des mains de l'indiscretion. Une copie faite à la hate & de plus très fautive, est mon original. J'ai rémédie, de mon mieux, à ce qui m'a paru défectueux, ou tronqué; ce qui ne peut que faire perdre bien des beautés de détail, mais le fond reste. J'ai lieu de croire que l'indiscretion qui ne fait que trop de mal dans la Société, aura produit, dans cette occasion, un grand bien.

Vos Lecteurs éclairés verront sûrement avec plaisir, la différence qu'il y a de la production d'un home d'esprit & de génie, à celles de tant d'Auteurs qui semblent ne vouloir dire de bones choses, que pour en diminuer le prix & nous en faire naître le dégoût.

Un Ecrivain pénétré de ce qu'il expose, touchera & persuadera toujours ses Lecteurs; tandis que ceux qui ne puisent leurs raisons & leurs phrases que dans leur mémoire, nous fatiguent sans nous éclairer: Ils n'ont jamais fini de citer, sans rien conclure; le volumineux d'un écrit loin de réparer les fautes les multiplie: Le jugement y fait peu d'exer-

cice. Ce que l'on n'a pas pris la peine de penser , c'est précisément ce que l'on dit de trop, & sans ce trop le reste se réduiroit à très peu de chose.

Il est indubitable que de l'observation & du maintien des Loix dépend la conservation d'un Etat Républicain. Leur manquer de respect , c'est l'ébranler : Les rendre inutiles , c'est le perdre. Voici sur ce sujet un morceau d'un Discours Polonois , que j'ai mis en vers , dans l'idée de le rendre plus frappant ; peut-être me suis - je trompé come bien d'autres :

Aprens qu'un Etat est de même qu'un mur :
 C'est le fondement seul qui peut le rendre sûr.
 Si de ce fondement on détache une pierre ,
 Tout le reste en détail tombe , & couvre la terre.
 Ainsi , quand de nos Loix on détourne le sens ,
 Que pour y déroger les efforts sont pressans ,
 Que leurs fiers ennemis s'arment de l'industrie ,
 Citoyens éclairés veillés sur la PATRIE !
 Arêtés les progrès d'un Despotisme affreux ,
 Qui fait de l'home libre un Etre malheureux !

Le reste n'est pas de la même force.

Quoique le Discours de M. le Proc. Gén. T. ne semble s'adresser qu'à des Magistrats, il n'en est pas moins utile pour les Particuliers capables de réfléchir. La soumission aux Loix

est égale pour tous & l'exercice de la justice convient à toutes les conditions. Plus les Citoyens d'une République s'appliqueront à l'exercer entr'eux, moins les Magistrats auront d'occupation soit au civil, soit au criminel. La preuve la plus convaincante que la constitution d'un Etat subsiste dans toute sa force & son excellence, c'est lorsque les Loix positives n'ont pas besoin du secours de ceux qui le gouvernent. C'est le vrai tems de la félicité & du bonheur de tous les individus. Cet heureux tems ne peut avoir lieu qu'en éclairant les particuliers sur ce qu'ils se doivent à eux mêmes, aux autres, à leur Patrie, enfin à leurs véritables intérêts.

C'est dans cet unique but que je comets aujourd'hui une seconde indiscretion, en rendant public cet excellent Discours. J'estime & j'honore infiniment son Auteur. Je suis si persuadé de l'excellence de son caractère & de son amour pour l'humanité, que je ne fais aucun doute qu'en se plaignant de mon procédé, il ne pardone, de bon cœur, à mon intention. Les traits lumineux qu'il a trouvé convenable d'offrir à ses égaux, pour les fortifier dans l'amour de la justice & des Loix, je les présente, avec la même disposition, à mes dignes compatriotes & à tous autres en état d'en profiter. Ai-je tort ?

Si l'orgueil vient braver d'aussi sages maximes ,
 La VERTU , dans son tems , saura punir ses crimes.
 O VERTU ! Rends nos cœurs sensibles à ta voix !
 Fais fleurir ma PATRIE & triompher ses LOIX.

GENEVE.



EXAMEN

De cette Question , *Seroit-il avantageux aux
 Homes qu'ils véussent plus longtems.*

A M. de T * *.

V O U S avés entendu , *Monsieur* , avec quel enthousiasme l'un de nos amis , parla hier de la longue vie des Patriarches , & quels furent ses regrets sur la brieveté de la nôtre. On chercha les raisons phisiques de cette brieveté , car pour les raisons morales , la volonté de Dieu peut sufire. Le Créateur a sans doute le droit & le pouvoir d'acourcir ou d'étendre à son gré la durée des Créatures. J'ajoutai que l'Etre suprême , en abrègeant la vie humaine avoit fait un acte qui ne prouvoit pas moins sa profonde Sageffe , son infinie Bonté , que sa Justice ; que par là il avoit moins eû dessein de punir les Homes que d'abrèger leurs souffrances. On souhaita que

Je miffe sur ce sujet mes raisons par écrit, afin de pouvoir juger plus facilement de leur justesse & de leur évidence ; les voici.

J'admets d'abord la vérité de ce que dit l'Écriture Ste. de la longue vie des premiers Homes. L'histoire ancienne & prophane n'en parle pas avec la même certitude, mais come elle ne remonte pas aussi haut que l'Histoire sacrée, qu'elle ne fait que bégaiier sur l'origine des Homes, qu'on ne trouve chés elle aucuns monumens, ni de leur vraie généalogie, ni de leur durée, on ne peut faire aucun fond sur ce qu'elle raporte, qui n'est pas même vraisemblable; ce n'est pas dans la narration des Fables, qu'on doit chercher la vérité.

Il est donc certain, par le témoignage de l'Écriture Ste. que la vie des Homes étoit fort longue, puis que METHUSALA parvint jusqu'à l'âge de 969 ans & NOE' jusqu'à celui de 950. Si leurs Suceffeurs eussent vécu aussi longtems ils se seroient crû éternels, & auroient oublié qu'ils devoient mourir.

Mais quelle étoit la cause d'une si longue vie? Cette question est d'autant plus en sa place, qu'il paroît que les premiers Homes, manquant des comodités & des instrumens que nous avons aujourd'hui pour cultiver la Terre, qui étoit alors inculte & déserte, & leurs besoins n'étant pas moins pressans que

ceux de leur Postérité, ils devoient se fatiguer plus que nous; leurs travaux étoient sans doute plus pénibles; ils étoient forcés de faire eux mêmes ce que font aujourd'hui des animaux. La charüe n'étoit pas encore inventée.

On ne vit pas un bœuf pressé de l'aiguillon
Tracer d'un pas tardif, un pénible Sillon.

La Terre étoit alors couverte de bois, qu'il falloit défricher, & de marais qu'il falloit dessécher. Les premiers Homes, sortis du Jardin d'Héden, étoient condamnés à la cultiver, à la sueur de leur visage. Les infirmités & les maladies, sont la suite & l'effet ordinaire d'un travail long, dur, & continuel; malgré cela, les premiers Homes parvenoient à une extrême vieillesse. Ils voioient souvent jusqu'à la sixième génération de leurs descendans. Quelque étonnant que cela nous paroisse aujourd'hui, MOÏSE, dans la narration qu'il en donne, ne suppose ici ni prodige ni miracle: Il en parle come d'une chose simple & naturelle. Aussi l'étoit-elle. Les causes d'une si longue vie ne sont pas difficiles à trouver. La Terre étant alors dans sa première jeunesse, pour ainsi dire, comuniquoit aux Homes sa force & sa vigueur. Les fruits, les légumes & les grains qu'elle produisoit étoient remplis de sucs purs & abondans. Les Ho-

mes (*) satisfaits d'une nourriture si bonne & si propre à leur constitution & à leur tempéramment , ne faisoient pas peut-être usage de la viande , qui enflame le sang & à laquelle nos oraganes ne paroissent pas destinés. Ils ne les avoient pas encore altérés par des alimens , aprêtés par le luxe & la volupté. Les liqueurs fortes étoient heureusement ignorées des premiers Homes ; ils n'ont même connu le vin qu'assés tard , & n'en faisoient usage qu'avec modération. Come la Terre leur fournissoit le nécessaire , & qu'ils ne connoissoient pas le superflu , ils étoient moins agités que nous de ces passions violentes que font naître l'intérêt & l'ambition , & qui causent des maladies si dangereuses & si funestes.

Quel auroit été le motif des querelles & des animosités des premiers Homes ? Se feroient-ils disputés la propriété d'un ruisseau , où chacun pouvoit boire à son aise sans rien ôter à son compagnon. Se feroient-ils batus pour l'espace d'un terrain , qui plus étendu,

B b 4

(*) On considère ici les Homes dans l'état d'innocence ; mais cet état fortuné a peu dure ; il ne nous en reste aucuns monumens qui prouve que les Homes eussent fait alors de grands progrès dans les Arts & dans les Sciences ; mais leur Posterité , dans quel crime affreux ne fut-elle pas plongée ! Ce qui fut cause que Dieu abrègea leur vie.

leur auroit été fort inutile ? L'or & l'argent n'excitoient encore ni leurs desirs, ni leur cupidité. L'avarice ne les avoient pas encore arrachés des entrailles de la terre. Un exercice modéré, une vie douce & tranquille, une nourriture simple & frugale, voilà les causes naturelles de la vigueur & de la longue vie des premiers Homes; à mesure que leurs descendans ont dégénéré, leur vie a été abrégée, & cette brièveté est un effet de la bonté & de la clémence de Dieu; c'est ce qu'il faut démontrer, mais premièrement répondons à quelques objections.

On dira qu'il étoit nécessaire que les premiers Homes vécutent longtems, parce qu'ayant été en quelque manière témoins des merveilles de la Création, & étant les dépositaires de la Tradition, non écrite, il falloit qu'ils la transmissent à leurs descendans, qu'ils peuplassent la Terre & qu'étant les Chefs des Nations, les Pères instruisissent leurs Fils des découvertes & des observations (*) qu'une longue expérience pouvoit

(*) Toutes les observations & les découvertes ne sont pas également utiles. Quand nous ignorions ce que NEWTON nous a appris sur les couleurs, & leurs diverses gradations, les admirerions nous moins! Est-il nécessaire de savoir quelle est la nature du Soleil & quelle est sa distance de la terre, pour jouir de sa chaleur & de sa lumière ?

leur avoir appris. Ils affermiſſoient leur autorité en l'exerçant , & acoutumoient leurs Enfans à une dépendance & une ſoumiſſion qui faiſoient leur repos & leur bonheur. Cela eſt vrai , mais les choſes ont changé aujourd'hui de face. La Tradition n'eſt plus confiée à une mémoire ſouvent infidèle , les faits , les événemens , les découvertes importantes , les penſées même des Homes , ont leurs ſignes non équivoques. Tous les Peuples ont des caractères ſignificatifs ; l'uſage de l'Ecriture , ou le moien de peindre leurs idées , de retracer aux yeux les faits qui ne ſont plus , & qui méritent d'être conſervés. La Société a établi des Chfs auxquels les Péres même ſont ſubordonés , & ils n'ont plus la liberté d'abuser de leur pouvoir. Si la Terre étoit plus peuplée qu'elle ne l'eſt , ſes productions ſeroient bientôt épuifées & ne pouroient plus ſuſſire aux beſoins de ſes Habitans. Ils ſeroient preſſés les uns ſur les autres , & manqueroient de logement. La Providence a établi une harmonie admirable , une ſage proportion entre la fécondité de la Terre & celle de l'Home ; ſi elle étoit plus chargée qu'elle ne l'eſt , la diſete & la famine ſe feroient ſentir de toutes parts. La cruelle faim rétabliroit bientôt l'ordre philique.

On ajoute , que ſi les Homes vivoient plus longtems les Arts & les Sciences ſeroient

exercés avec plus de succès , & feroient plus de progrès. J'en doute. Les Homes de tous les lieux & de tous les tems n'ont jamais eû qu'une certaine mesure de conoissances ; elles ont leurs bornes ainsi que les flots de la Mer. Si DESCARTES , NEUTON &c. eussent vécu plus longtems , je doute fort qu'ils eussent poussé plus loin leurs découvertes.

La vieillesse fixe les limites de l'Esprit comme celles du Corps. Plusieurs Savans ont survécu en quelque sorte à eux mêmes. Il y a plus ; si les Savans vivoient plus longtems , ils feroient respecter leurs erreurs , l'autorité qu'ils auroient aquis nuirait aux progrès de la vérité. Une génération succédant à une autre , excite une nouvelle émulation , & produit cette diversité d'idées, cette circulation si nécessaires à l'avancement des Sciences. Elles ont leur enfance , leurs progrès , leur âge de maturité , & leur vieillesse. Ces révolutions excitent la curiosité , soutiennent l'attention : La place qu'un Savant laisse vuide est bientôt remplie par un autre , qui aura un successeur. La gloire est un vif aiguillon , qui anime les Esprits & soutient leur vol. Si les premières places étoient toujours occupées par nos Ancêtres, nous n'aspiretions ni à les égaler , ni à les surpasser.

Enfin , rien ne subsiste dans le même état ; il se fait une circulation perpétuelle dans les

Corps, come dans les Esprits; le train de la vie humaine, qui paroît presque toujours le même, se varie pourtant sans cesse; des craintes & des espérances, des péchés & des repentirs, quelques legers plaisirs traversés par des chagrins cuisans; quelques jours fereins bientôt éclipsés par des jours nébuleux.

Rien de nouveau sous le Soleil. Cependant le spectacle qu'il nous présente se combine de mille manières, & présente diverses nuances, quoique le fond reste le même. Les saisons & les années se succèdent sans interruption les unes aux autres. Le Soleil se lève & se couche; les mêmes événemens reparoissent sur le théâtre du monde; des Guerres sanglantes, suivies d'une Paix courte & incertaine, des victoires balancées par des défaites. On voit la puissance d'un Prince passer à un autre, dont la postérité tombera à son tour dans la décadence. Un Vieillard qui a vécu quelques années, (car la vie de l'home n'est qu'un point, un instant dans l'éternité) a tout vû; il se lasse de voir reparoitre successivement les mêmes objets: Tout l'ennuie & le fatigue. Il aspire à une vie meilleure, à voir *de nouveaux Cieux, & une nouvelle Terre.*

Nos erreurs, nos desis, nos craintes,

Nos plaisirs, nos revers, nos plaintes,

Tout dans l'éternité s'abime sans retour;

Ha ! laissons à Dieu seul régler nos destinées !

Nous savons quelles font l'une à l'autre enchainées ;

Que celui qui vit un seul jour ,

Peut se vanter d'avoir vécu plusieurs années.

Il n'y a que la Religion seule qui soutienne le Vieillard , sur le bord de la fosse. La nature l'avertit de sa décadence & lui annonce une mort prochaine. La Philosophie ne lui offre que le néant , ou des doutes qui déchirent le Cœur & l'Esprit ; on flote sans cesse entre la crainte & l'espérance ; on veut l'immortalité de l'ame , mais on la craint , parce qu'on redoute un Juge irrité. La Religion nous apprend à l'apaiser , & nous rassure contre nos remords & nos terreurs.

Après avoir examiné s'il seroit avantageux aux Hommes de vivre plus longtems , je dirai un mot sur une autre question , qui a quelque rapport à la précédente ; on demande , *Quels doivent être nos sentimens sur la mort de nos Amis & de nos Parens , & jusqu'où nous devons porter nos regrets ?*

Il est certain qu'un des plus grands maux que cause une longue vie , c'est d'être le témoin & le spectateur de la mort de ses Parens & de ses Amis. Dans une vieillesse avancée , on se trouve presque seul : Tout disparoit autour de nous ; le spectacle change ; nos co-

noiffances & nos parens difparoiffent de def-
fus la Terre ; on ne marche prefque plus que
fur des ruines & fur des tombeaux. La vie
étant prête à nous manquer , il ne vaut pas la
peine de former de nouveaux liens ; ceux qui
nous uniffioient à nos amis étant rompus par
la mort : Mais fufit-il de les regrèter , & ne
devons nous rien à leur mémoire ? Les éfacc-
rons nous de nôtre fouvenir , ainfi qu'une
belle fleur , qu'on admire le matin , & qu'on
coupe le foir lors qu'elle eft flêtrie, & qu'elle a
perdu fes couleurs & fon éclat ? Non , nos
amis & nos parens doivent vivre encore dans
nos cœurs ; c'eft là où le fouvenir de
leurs vertus & de leurs talens doit trou-
ver un azile qui dure autant que nous ?
Nous devons défendre leur réputation fi
elle eft ataquée : Nous devons tâcher
de faire ce que nous favons qu'ils defiroient
que nous fiffions ; entrer dans leurs vues , &
les exécuter , autant qu'elles font juftes & lé-
gitimes. C'eft ainfi qu'on peut perpétuer en
quelque forte leur exiftence : C'eft ainfi qu'un
ancien Philofophe , auquel fon ami avoit lé-
gué fa Mère pour la nourir , & fa Fille pour
la marier , exécuta fidèlement fa volonté ,
qu'il regardoit come facrée. C'eft moins des
plaintes & des larmes que nos amis exigent
de nous , qu'une attention délicate à exécuter
ce qui leur plairoit , s'ils en étoient les té-
moins. Ils condanneroient eux mêmes une

affliction excessive, que la Raison ne condanne pas moins que la Religion ; le désespoir est moins une preuve de nôtre amitié , que de nôtre foiblesse. Il offense les parens & les amis qui nous restent, & qui ont droit sur nôtre cœur. Laissons leur la consolation d'adoucir nôtre affliction & acordons à la sagesse , ce qu'on ne peut refuser au tems.

G E N E V E .

AUX EDITEURS.

En leur envoiant une Ode tirée du Ps. XXIII.

M E S S I E U R S ,

LA lecture de quelques uns de vos Journaux a produit une émotion dans mon esprit à laquelle je n'ai pû résister. Coment se peut-il que tant d'hommes , si fort portés au bon & au beau, négligent ce qu'il y a de plus parfait, je veux dire la loüange de Dieu , si fort recommandée dans l'Écriture Sainte , puis que Dieu dit lui même au Ps. L. celui qui sacrifie loüange, me glorifie , & ailleurs , j'honoreraï celui qui m'honore.

Après cela quel choix peut-il rester à l'esprit sur ses ocupations. C'est Dieu lui même

qui parle, & qui veut bien, par un éfet de fa clémence infinie atacher à fa gloire, indépendante de tous les Etrés, les foibles éforts de ceux qui feront servir à fa loüange les dons qu'ils ont reçu de fa bonté. La terre dans toute son enceinte, a-t-elle quelque trésor comparable au prix proposé? Tout home capable de penser & de méditer a certainement le talent nécessaire pour cet éfet. On le contesterait inutilement. J'en apelle à tous ceux qui s'apliqueront à le chercher avec soin en eux mêmes. C'est ici qu'on peut dire, qu'il est doné à tous d'aller à Corinthe; d'où vient donc si peu d'hommes si atachent-ils? Cette question mériterait bien d'être discutée; en vain objecteroit-on une impuissance imaginaire, l'Eternelle Vérité y répond elle même au 9. v. du XI. ch. de St. Luc, *Et moi je vous dis* &c. mais sans raisonner d'avantage sur une matière que des siècles ne sauroient éclaircir, je vous prie, *Messieurs*, d'inferer dans votre Journal l'Ode ci-jointe tirée du Ps. XXXIII. & j'invite tous les bons Esprits à travailler ou sur le même sujet ou sur d'autres. La première partie de la justice est de rendre à Dieu ce qui lui est dû, & ce tribut c'est la louange, surtout lorsque sa bonté nous dit qu'il y prend plaisir: L'excmple & le conseil du plus grand Roi du monde, & celui de tant d'autres homes dignes du respect & de

l'estime de tous les siècles , doit y engager. Que ne doivent pas faire les Chrétiens, si les Païens ont crû que la louange de leurs Divinités en atiroit la protection ! La Fable faite sur le Poete Simonide , annonce assés quel a été leur sentiment à cet égard.

Si Dieu doit toujours être loué , il est pourtant des circonstances qui exigent ce devoir d'une façon particulière , telle est celle ou nous nous rencontrons , où Dieu, pour enrichir les homes, leur ouvre ses trésors spirituels & temporels. Si mon talent ne produit pas tout le fruit qu'il devoit faire paroître , j'avoüe que c'est parceque j'ai demandé trop tard la grace de le mettre au jour. Aussi j'exhorte tout esprit sage à ne rien négliger pour éviter mon chagrin à cet égard , & ce conseil s'adresse particulièrement aux jeunes gens.

J'ai l'honneur d'être.

NEUCHATEL.



ODE



ODE tirée du Ps. XXXIII.

Vous tous de qui l'esprit suit toujours la justice ,
 Présentés au Seigneur un humble sacrifice ,
 Ofrés avec ardeur vos Cœurs par vos concerts ,
 Et loüés dans vos chants le Dieu de l'Univers.

Rien n'est si beau que la loüange ,
 Dans la bouche des homes droits ,
 Rien n'est si digne de leur choix ,
 Alors que sans aucun mélange ,
 Elle prend son effor jusques au Roi des Rois !

Célébrés le avec la musique
 Des instrumens les plus parfaits ,
 Entonnés un nouveau Cantique ,
 Dont la grace sème les traits.

Sa Parole puissante est toujours immuable ,
 L'ordre de l'Univers le fait voir à nos yeux :
 Elle est ferme & soutient & la terre & les Cieux
 Et tout ce qu'elle a fait demeure inébranlable ;
 Dieu chérit la justice & se rend favorable ,
 A ceux qui dans leurs mœurs la suivent constam-
 ment.

La Terre toute entière est pleine de sa grace ,
 Sa fertile Parole a fait le Firmament

Par des feux infinis elle en fit l'ornement
 Et son fouffe tout feul anima fon efpace ,
 Qu'il rendit radieux par fon atouchement.

Son Pouvoir infini quand il lui plait rafsemble
 Les eaux qu'il fait tenir ainfi qu'en un monceau ,
 Et le même pouvoir met come en un caveau ,
 Les abimes profonds que fa main place enfemble ;

Que devant lui l'Univers tremble ,

Et que plein de zèle il s'affemble ,

Pour louer Dieu qui fit le Ciel , la terre , & l'eau.

Il dit , & dans l'inftant l'être prend fa naiffance.

Il diffipe les nations ,

Et par l'efet de fa Puiffance ,

Il confond quand il veut leurs réfolutions.

Mais le confeil de Dieu dicté par fa fageffe ,

Demeurera ferme à jamais.

Chacun de fes deffeins fubfiftera fans cefse ;

La force foutient tous fes faits.

O qu'un Peuple eft heureux & que fa gloire eft
 grande

Quand l'Eternel en eft le Dieu ,

Et qu'il veut bien de fon Saint Lieu ,

Le choifir & montrer qu'il reçoit fon ofrande ,

Parce qu'en fes projets il cherche fon aveu !

Dieu du plus haut des Cieux aperçoit tout le monde ,

Ses yeux font attentifs fur l'état des humains ;

Il en forme les cœurs, c'est lui seul qui les fonde ;
 Il conoit leurs desirs & l'œuvre de leurs mains,
 Le Roi n'est point sauvé par une grande Armée ,
 L'home le plus fort tombe & perd sa renommée ,
 Le cheval au combat ne done aucun secours.
 Mais Dieu veille sur ceux qui recherchent sa grace ;
 Dans les calamités il la rend efficace ,
 Pour les en préserver & conserver leurs jours.

Nous nous égaierons certainement en lui ,
 Parce qu'il est nôtre espérance ;
 Son nom qui fait nôtre assurance ,
 Sera nôtre invincible apui.

Grand Dieu , puis que nos cœurs t'apellent aujourd'hui

Regarde avec bonté nôtre humble confiance ;
 Egale lui l'êfet de ta gratuité
 Come nous n'atendons rien que de ta clémence ,
 Qu'elle soit nôtre bien pendant l'Eternité !





PARAPHRASE *sur le Psaume LVI.*

O Dieu mon unique espérance,
 Azile des persécutés ;
 Toi qui fais seul nôtre assurance
 Au milieu des adversités :
 O toi que l'Univers adore !
 D'un cœur affigé qui t'implore,
 Exauce les vœux aujourd'hui ;
 Des pièges que l'on vient me tendre,
 Si mon Dieu daigne me défendre .
 Je serai trop fort avec lui.

Telle la colombe timide,
 Pleine de trouble & de terreur
 A l'aspect du Vautour avide,
 En veut éviter la fureur :
 Par sa prompte fuite elle espère,
 Sous l'aile d'une tendre mère,
 Trouver un assuré secours ;
 Tel je viens, dans ma juste crainte,
 A l'abri de ton aîle sainte,
 Mettre mon honneur & mes jours.

Oui Seigneur, mon ame charmée
 N'invoquera plus que ton nom ;
 Ma voix par ta grace animée

En fera rétentir Sion :
 Dans le danger qui m'environe
 Je ne vois plus rien qui m'étone ,
 Tous mes vœux vont être éxaucés ;
 Tu conois ma misère extrême ,
 Je conois ta bonté suprême ;
 Tu me rassures , c'est asses.

O Ciel ! ô puissance adorable !
 Quel spectacle frape mes yeux !
 Quelle lumière favorable ,
 Vient m'éclairer du haut des cieux ?
 Le calme succède à l'orage ;
 Je brave l'inutile rage ,
 De ceux qui trament contre moi.
 Ton bras puissant , Dieu des armées ,
 A dans leur troupes allarmées
 Fait passer la honte & l'éfroi.

Le Très-Haut , du sein de la nue ,
 A fait briller la vérité.
 Déformais par lui soutenüe ,
 L'innocence est en sûreté ;
 Sa justice se manifeste ;
 Des fureurs du lion funeste
 Il détruit le vain apareil :
 Lion dont la dent menaçante
 Me faisoit frémir d'épouvante ,
 Même dans les bras du sommeil.

J'ai vû du Démon de la haine ,
 Les fils des homes agitez ;
 Contre moi leur bouche inhumaine
 A vomî ses malignitez ,
 Ainsi que des flèches cruelles ,
 Par mille piquures mortelles ,
 Nous blessent les dents des méchans ;
 Leurs langues , en crime fécondes ,
 Font des ateintes plus profondes ,
 Que les glaives les plus tranchans.

Au Tout-Puissant gloire immortelle !
 Loué soit le Dieu de la paix ,
 Qui sur cette engeance rebelle
 Vient de faire tomber ses traits.
 Du juste il a pris la défense ,
 Il a terrassé l'insolence
 De ces mortels audacieux ;
 Que par nous sans cesse chantées
 Ses louanges soient exaltées ,
 Et sur la terre , & dans les cieux.

La fraieur d'un épais nüage
 Avoit obscurci mes regards ;
 Les embuches sur mon passage
 Sembloient naitre de toutes parts :
 Près de ces tigres implacables ,
 Parmi tant d'objets redoutables
 Mon courage étoit abatu ;

Mon ame triste & languissante ,
 Sous une charge si pesante ,
 Laissoit fucomber sa vertu

Quelle étoit leur barbare envie ?
 Où tendoit leur frivole ardeur ?
 Que pouvoient-ils sur une vie ,
 Que protege le Créateur !
 Dieu tone ; iis mordent la poussière ,
 La foudre sur leur tête alière
 Porte l'horreur & le trépas ;
 De leurs projets folles victimes ,
 Ils trebuchent dans les abîmes
 Qu'ils avoient creusé sous mes pas.

Grand Dieu mes jours font ton ouvrage ,
 Pour toi seul ils sont reservez ;
 Daigne accepter le pur hommage ,
 De ces jours que tu m'as sauves ;
 A te les vouer tout me presse ;
 Daigne , ta droite vengeresse
 Ou me defendre ou me punir ;
 A tes Décrets toujours docile ,
 Mon ame agitée ou tranquile
 Ne cessera de te bénir.

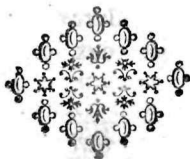
Eclatez , ma Harpe & ma Lire ;
 Joignez vos acords à ma voix ,

Servez le beau feu qui m'inspire ,
 Je veux chanter le Roi des Rois !
 Au pied de ses Saints Tabernacles
 A ses bontés , à ses miracles,
 Rendons un légitime honneur ;
 Que le Soleil sortant de l'onde ,
 Ou cessant d'éclairer le monde ,
 Me trouve louant le Seigneur.

J'irai par mes divins Cantiques ,
 De son joug vanter les douceurs ;
 J'irai par des sons prophétiques ,
 Réveiller la foi dans les cœurs.
 Chez les peuples les plus sauvages
 Sur les plus reculez rivages
 Je lui dresserai des autels ;
 Et les Dieux de bois & d'argile ,
 Verront leur puissance fragile
 Disparoître aux yeux des mortels.

Le Seigneur s'est montré terrible ,
 A mes superbes ennemis ;
 Il s'est montré doux & sensible ,
 Pour un cœur fidèle & soumis.
 Le Ciel témoin de mes allarmes ,
 L'est encor du fort plein de charmes ,
 Qui comble aujourd'hui tous mes vœux ;
 Et malgré la noire imposteur
 Tout reconoit dans la nature ,
 Que Dieu seul peut nous rendre heureux.

Que tes bienfaits & ta victoire ;
Soient le fujet de nos concerts ;
Grand Dieu , que l'éclat de ta gloire
Eblouisse tout l'Univers !
Qu'à chanter ton nom tout s'unisse ;
Que l'Enfer de rage frémissé ,
Au bruit de ce nom redouté :
Qu'il vole au dessus du tonnerre ;
Que par les bornes de la terre ,
Il ne puisse être limité.





L E T T R E

*A l'occasion d'une Brochure intitulée la
Berliue.*

Sirenum voces & Circaë pocula nosti :

Quæ si cum sociis stultus cupidusque bibisset

Sub domina meret ice fuisset turpis & excors :

Vixisset canis immundus , vel amica luto sus.

H O R. *Ep.* 2. *Liv.* I.

J'ai lû, il y a peu de jours, une brochure intitulée *la Berliue*, qui parut en 1759. La lecture de ce petit ouvrage m'a fait plaisir; l'esprit y brille par tout. C'est une ingénieuse critique des mœurs ridicules, des discours & des manières affectées des gens qui courent sans cesse après l'esprit & qui ne l'atteignent jamais, des vices en un mot & des vicioux à la mode, dont le nombre déjà si grand s'accroît encore tous les jours. L'Auteur égale en quelque façon ces deux illustres réformateurs du goût dépravé & de la barbarie grossière, qui a régné pendant tant de siècles, je veux dire HORACE & BOILEAU: C'est à eux que l'on est redevable de la poli-

teffe, de la pureté & de la délicateffe que l'on remarque dans toutes les perfonnes, qui ont reçu quelque éducation, & dans tous les ouvrages eftimés. Je ne me contente pas de dire, que l'Auteur de cette Satyre, pleine de fel, va de pair avec ces grands hommes, j'ose dire qu'il a fur eux une fupériorité bien flatteufe, & qui ne lui fera point disputée; c'est la moderation qui la lui donne. Il critique fans fiel, il reprend fans amertume. *Il fait la guerre aux vices, mais il aime les perfonnes*, ce font là les termes qu'il emploie; auffi perfonne n'y eft malignement défigné, perfonne n'y eft tourné en dérifion; l'Auteur ne fe fert pas du comode, mais odieux prétexte de vouloir être utile au genre humain, en lui montrant fes défauts, pour en prendre occafion de fe venger de fes ennemis, en les marquant au coin du ridicule, dont on fe lave plus difficilement chez le Public, que du crime le plus noir. L'Auteur, quoiqu'agé, a eu beaucoup de déférence pour le beau fexe, & femble en quelque façon lui avoir fait fa cour aux dépens du nôtre; il n'a laiffé en arrière aucun de nos travers; il les a fait voir au plus grand jour; il n'a rien exagéré cependant, chofe étonnante pour un flatteur & fur tout pour un moralifte! Il eft le fléau des petits maitres, mais il épargne les petites maitreffes. C'est cette injufte partialité qui

me fait prendre la plume; je vois déjà que nos petites Dames tirent vanité d'un ménage-
 ment qu'elles ne méritent certainement pas; je vois qu'elles en sont si glorieuses, qu'elles s'arrogent une supériorité tyrannique sur nos fats écrasés par cette brochure. Je veux, s'il est possible, mortifier leur amour propre, (dont, soit dit par parenthèse, la dose n'est pas petite) en les mettant au dessous même de ces fats auxquels elles se croient si supérieures: Il seroit tout à fait criant de ne pas soutenir de pauvres infortunés, contre les Auteurs de leur infortune, car si nos jeunes gens sont fots, frivoles, impertinens, ils le doivent aux peines extravagantes qu'ils se donnent pour imiter les sottises, la frivolité & l'impertinence des femmes du bel air. Je ne suis plus jeune, tant s'en faut; j'ai passé ma jeunesse au sein de la volupté & des délices, dont je suis retiré depuis long tems, graces à mes petites réflexions & au dégoût inséparable de la continuité des plaisirs. D'acteur je suis devenu simple spectateur; ce rôle ne manque pas d'agrémens; il me dédomage au delà de mes espérances de celui que je jouois précédemment; la revue que je fais de tems à autre des aventures de ma jeunesse me console de sa perte; cette revue soulève toujours ma bile contre les femmes perfides & coquettes; je

voudrois comuniquer ma mauvaise humeur a tous les jeunes gens; je voudrois leur inspirer une juste défiance, je ne dis pas du fêxe en général, je suis trop énnemi de l'injustice, pour avoir un pareil but; mais uniquement des minaudières, des prudes, de toutes les femmes du *bon ton*, de toutes celles enfin dont la seule occupation est d'atirer dans leurs filets, par les amorces les plus féduisantes, cette jeunesse, qui juge de la bonne foi & de la probité des autres par son bon caractère. Ma simplicité m'a souvent rendu leur dupe. Je ne suis pas vindicatif; je voudrois neantmoins redevenir jeune & que mes trompeuses le redevinssent aussi: Quel plaisir de les duper à mon tour! Je ne puis avoir cette consolation, mais j'aurai du moins celle de faire tous mes éforts pour diminuer le nombre de leurs proies, ne doutant point que la conoissance de ces dangereuses Syrènes ne produise cet éfet. Le peu de pensées que je vais mettre sur le papier, seront celles qui se présentent à mon esprit, toutes les fois que je me rappelle ce que j'ai éprouvé, toutes les fois que je fais attention à ce qui se passe encore sous mes yeux. J'ai eu bien long-tems *la bertie*, mais depuis que je me fers de lunettes, chaque chose se montre à moi dans son état naturel; les verres que j'emploie diminuent, il est vrai, les objets, bien loin

de les grossir, mais j'aime mieux les voir afoiblis qu'exagérés; je ne veux rien d'outré. Je le répète, je ne veux pas que les homes soient les seuls dont on publie les défauts; je veux que les ruses & les artifices de bien des femmes soient connus; que leurs petiteesses le soient aussi; je veux que les femmes méprisables soient méprisées.

PENSE'ES DETACHE'ES

Que je continuerai de communiquer, si elles ne sont pas reçues avec dédain.

LES Aigles fixent le soleil sans être éblouis; les homes ont la berlue dès qu'ils jettent un regard sur une femme: Quel contraste!

* * *

Rien n'est si mauvais présentement que ce qu'on appelle *bon*. Qu'est-ce en effet que le *bon ton*, que la *bonne compagnie* &c.

* * *

Que pensez vous d'un tel? Faites cette question aux personnes les plus sensées, vous en recevrez cette réponse, *c'est un Petit-Maitre, un Fat méprisable*: Faites la même question à nos Dames du *bon ton*: Elles vous répondront, *c'est un très joli home, un très aimable Cavalier*. Qui eut crû qu'un *très aimable home* ou un *Petit-Maitre* fussent des termes synonymes!

* * *

Quiconque ne se remue point pour plaire aux femmes du bel air demeure couvert de la poussière de l'oubli, dont il n'est tiré que pour passer pour un rustre & un grossier.

* * *

Les Dames mangent beaucoup plus présentement qu'autrefois ; les modes changent & les apétits aussi ; cependant pour ne pas éteindre tout à fait la mode de l'année passée, elles hélitent , elles demeurent un quart d'heure à se faire presser , à délibérer si elles mangeront ou si elles ne mangeront pas ; toujours l'affirmative prévaut, ce n'est pas au reste, disent elles, qu'elles aient faim, qu'elles aient apétit ; c'est simplement besoin de manger. C'est à la lettre la réponse qu'elles font après avoir été long-tems sollicitées ; subtile distinction ! Grands Logiciens vous seroit-elle entrée dans la tête ?

* * *

Rien de plus beau que la langue ; rien de meilleur que la langue, disoit ESOPÉ ; rien de plus mauvais que cette même langue , disoit il encore très prudemment. Rien de plus abondant que les mauvaises ; rien de plus rare que les bonnes : C'est ce qu'il auroit dû ajouter.

* * *

J'ai connu les injustes victimes de la langue d'une femme ; victimes d'autant plus à plain-

dre , qu'elles ne voulurent pas d'une justification , qui auroit entraîné inévitablement la perte de leur persécutrice & n'auroit pas manqué de mettre le désordre & la division au sein d'une famille. Sage & rare générosité ! Qu'il est beau à un persécuté de ne pas devenir persécuteur , quand il en a le pouvoir !

* * *

Le tems amène tout en conoissance ; telle personne odieuse & méprisée aujourd'hui fera demain chérie & respectée. Un persécuté innocent & reconnu tel , est un infortuné que les cœurs compatissans plaignent , que les vertueux estiment , que les bons aiment ; la fausseté des crimes qu'on lui a imputés semble (pour le dédommager) lui prêter des vertus qu'il n'a pas. Ceux même qui avoient apporté une oreille attentive à la colomnie sont les premiers à faire son éloge ; tant il est vrai que l'on est extrême en tout.

* * *

Philis jure à son Epoux , avec une feinte émotion & une pudeur empruntée , elle lui jure à la face des autels des flammes que son cœur désavoüe ; elle a pour tèmoin de sa religieuse candeur une foule d'Amans , qui l'ont abandonnée.

* * *

LUCIE aime beaucoup la danse ; elle ne cesse de le dire ; je l'ai cru , je me trompois ;

ce

ce n'est pas la danse qu'elle aime, ce sont les danseurs.

* * *

CLORIS n'aime point le jeu ; selon elle il faut n'avoir point d'esprit pour s'en amuser. Efectivement, elle ne s'en amuse pas, elle en profite : Ah ! qu'il seroit à souhaiter que la probité & la sincérité ne fussent pas un jeu pour elle & qu'elle ne le préférât pas aux autres.

* * *

CHLOE' m'a forcé de jouir de quelques unes de ses faveurs ; je me suis laissé gagner par ses agaceries continuelles. Elle a confié scrupuleusement le tout à un Mari qu'elle a enfin pû trouver : Grand ROUSSEAU ! tu fais des miracles ! Ta JULIE a déjà une imitatrice. Je crains bien qu'elle n'en ait qu'une ; mais ne désespérons de rien, les griffettes ne manquent pas d'éfronterie.

* * *

Chère amie, disoit un bon Bourgeois à sa femme ; tu travailles continuellement. Quand j'arrive je te vois toujours en sueur ; le visage enflamé, l'ouvrage à la main ; modère toi, repose toi je te prie. Vas, benêt ; laisse là toujours travailler de cette manière ; un instant plutôt tu l'aurois vû bien autrement occupée.

* * *

Que les homes sont ingrats, me disoit GLYCERE ; qu'ils sont inconstans ! Que no-

tre pauvre sexe en est facilement la dupe ! Veulent-ils de nous quelque faveur, on les voit soumis, rampans à nos piés, nous importuner par les sermens qu'ils nous font d'une fidélité éternelle ! Se rend-on à leurs pressantes sollicitations, le même moment qui les rend heureux, les rend parjures. Etonné de cette sortie, (car c'étoit la première fois que je vois la peu tentative GLYCERE, lorsqu'elle me fit ces lamentations) Ah ! ah ! me dis je en moi même, Mlle GLYCERE a ce me semble, bien envie d'être trompée. Combien de femmes font dans son cas ?

* * *

Caquet, médisance, vertus distinctives d'une femme de rien, d'avec une femme estimable.

* * *

Quoi de plus méprisable qu'une médifante ! Quoi de plus petit que les tripots de la plupart de nos femmes, disoit la jeune SUSSETTE ! Quelle fille au monde plus détestable que cette MESSALINE, qui n'ouvre la bouche que pour médire & calomnier, & qui ne la referme qu'après avoir déchiré impitoyablement ses amies les plus intimes, ses parens les plus proches à qui elle a mille obligations, & dont elle est chérie aveuglément ! ah ! qu'elle mériteroit d'être conüe, & de se voir fuir de tout ces honêtes gens qui l'aiment & qu'elle sacrifie neantmoins tous les jours à

la méchanceté de sa langue ; vipère que - - -
 Paix, dis-je à cette bonne Dlle, MESSALINE
 est un monstre, j'en conviens ; mais votre
 zèle vous emporte, vous oubliez qu'il est une
 vertu qui surpasse toutes les autres, qui fait
 estimer & adorer ceux qui la possèdent ; la
Charité.

* * *

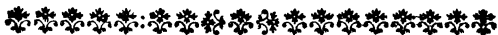
La cordialité que l'on voit régner chez bien
 des Epoux, cette amitié si tendre, cette union
 si vantée, n'est souvent dans l'intérieur que
 prudence, dissimulation, politique. Bien des
 Epouses ne se piquent pas de la plus exacte
 fidélité ; les homes sont plus sincères : Ils ont
 presque tous une crédulité & une confiance
 aveugle en leurs femmes : Bons Maris ! qui
 avés été tels jusques ici, demeurés, persistés
 dans votre bonté, dans votre bone foi ; vô-
 tre bonté vous rend tranquiles, votre bone
 foi vous rend heureux. Qu'il est doux de
 l'être à ce prix !

* * *

La source où je puise mes réflexions est
 aussi abondante que les vices féminins sont
 nombreux ; mais come ils ne sont pas infinis,
 de même ma source n'est pas intarifable ; c'est
 pourquoi je m'arrête présentement, écrivant
 peu à la fois, afin de faire durer long-tems le
 plaisir que j'ai d'assurer avec la plus grande
 sincérité Mesdames les fourbes, les coques-

tes & toutes celles dont le plus doux plaisir est de noircir & de perdre des innocens, qu'elles trouveront toujours en moi le plus zélé de leurs énemis; ce dont je les prie d'être persuadées, J. D. A.

De *Prudence*, petit Château fortifié, éloigné come l'on fait de plus de 100 lieües du grand Roiaume de *Dupomanie*, ce 9 Juillet 1761.



FRAGMENS HISTORIQUES.

V I L

F R A G M E N T.

RIGINE CHI. IEN de plus certain, que l'ancienneté des Chinois; mais rien de plus douteux que leur origine. Aucun Peuple n'a étendu plus loin ses prétensions ambitieuses. Leurs Analistes font régner FOHI près de 600 ans, avant l'époque où nous avons placé le Déluge; & calculent une suite de 30 à 40 mille ans depuis leur première fondation, jusqu'à ce célèbre Empereur. On admet comunément, que la Chine comença à se peupler quelque tems

après la Disperſion , & que ſes premiers Colons ſe ſoumirent volontairement à FOHI.

Pluſieurs modernes, zélés partifans des Chinois, abandonent même ſans regret les règnes obſcurs de FOHI & de ſes Succéſſeurs ; mais ils défendent avec chaleur celui d'YAO ; entre lequel & l'inauguration de FOHI , ils comptent 595 ans. Depuis YAO tout leur paroît ſans repli-
 que dans l'Histoire Chinoiſe ; une longue ſuite d'Observations Aſtronomiques ; des
 ages d'Empereurs ; des comencemens de
 Règnes déterminés avec une exacte préci-
 ſion ; l'autorité du *Chu-king* , le plus an-
 cien des Livres ſacrés de ce Peuple ; les té-
 moignages enfin des Livres de CONFU-
 CIUS & des Auteurs contemporains , peut-
 on diſent-ils exiger des preuves plus dé-
 ciſives ?

Cependant ce *Chu-king* ſi respecté, ces Livres ſi vantés ont été remplis de fables. Les Chinois eux mêmes ont corrompû leurs propres antiquités ; la Tradition leur avoit transmis des notions confuſes ſur la Création du Monde, ſur la formation de l'Home, ſe Déluge, l'invention des Arts. Ils en ont formé un Syſtème monſtrueux d'Histoire. CONFUCIUS, qui vivoit il y a deux mille ans, ſe plaint dans le *Chun-*

ciens de la difette des Monumens Histori-
 ques. Aucun de nos anciens Historiens,
 soit Juifs, soit Grecs, soit Barbares n'a fait
 mention des Chinois; MOISE, SANCHO-
 NIATON, BEROSE, MANETHON, HE-
 RODOTE n'en parlent point. On en est
 donc réduit aux conjectures, & le senti-
 ment général est que *les Seres* des anciens,
 si fameux par leurs Manufactures de Soie,
 firent dumoins une portion considerable
 des habitans de la Chine. Les Evénemens
 Chinois, rangés sous des époques ré-
 glées, ne forment donc qu'un corps de fa-
 bles. Les Eclipses du *Chu-king* n'ont elles
 pas pû être cal ulées après coup & fraudu-
 leusement inserées dans les Annales? N'est-
 il pas démontré, que les Chinois n'avoient,
 il y a cent ans, qu'une tres legère teinture
 d'Astronomie; qu'i's étoient même forcés
 d'avoir recours à des Astronomes Maho-
 métans, pour arranger leur propre Calen-
 drier? Sous le Règne d'YAO, selon leurs
 Livres, le Soleil é laira leur País dix jours
 & dix nuits sans interruption; ce qui fit
 craindre un embrasement universel; im-
 pertinente fiction, qui prouve mieux sans
 contredit leur profonde ignorance, que
 l'Antiquité prétendue de leur Nation.

Quel Paradoxe! On veut que le Peuple
 Chinois ait été florissant & nombreux plus

de deux mille ans avant J. C. & cependant, ni les Perles, ni les Grecs, si avides des sciences étrangères, qu'ils alloient les puiser jusques dans les Indes, n'ont point entendu parler de ce Peuple célèbre? Ce n'est qu'après le Règne d'ALEXANDRE le Grand, qu'on trouve leur pais désigné de la façon la plus équivoque & la plus incertaine, sous le nom du Royaume *Sophitien*.

Qu'on reconoisse donc si l'on veut, l'a haute antiquité des Chinois; qu'on place leur Monarchie à coté de celles des Babylo niens & de l'Egipte; il n'en est pas moins vrai que la Chine n'étoit encore qu'un Etat foible & médiocrement peuplé 1300 ans avant l'Ere Chrétienne. Mr. FOUQUET, Evêque titulaire d'*Eleutheropolis*, a publié en 1729 une Table Chronologique de l'Empire Chinois, rédigée par un Seigneur Tartare, apellé NYEN, Viceroi de Canton en 1720, qui l'avoit tirée du *Kangmu*, c: à: d. *des grandes Annales de la Chine*. Cette Table ne fixe le comencement de la véritable Chronologie Chinoise qu'au Règne de LYEVANG, qui vivoit 434 ans avant J. C. Lorsqu'on rapportera donc dans le cours de ces Fragmens quelques traits de l'Histoire Chinoise, ce ne sera que pour ne rien omettre de ce que le lecteur pouroit desirer; mais dès que le

Cor
ceme
de lei
vérita
Chroi
logie.

fil Chronologique des Faits nous aura conduits à une Époque certaine, nous nous arrêterons au détail des Provinces de ce beau Pais, de ses Villes, de ses Raretés, de son Gouvernement &c. Il est tems de reprendre la suite des Evénemens.

18 du A NEMROD, qu'on prétend être le
 ide même que BELUS, & dont j'ai déjà parlé,
 20 av. succède NINUS, Prince d'une ambition
 2204 fans bornes, & passionné pour la guerre.
 rie. Il choisit les jeunes gens les plus robustes,
 loits & leur apprend la discipline militaire. Il
 leux forme de vastes projets. Les Arabes, Peuple
 INUS. libre & hardi, auroient pû les traverser;
 il engage ARIXUS leur Roi à joindre
 ses forces aux siennes. L'Arménie devient
 le premier théâtre de la guerre. BARZANES
 y règnoit. Il fut trop heureux de conserver
 sa courone, en devenant le Vassal du Vainqueur.
 PHARNUS, Roi de Médie, à la tête d'une armée
 nombreuse, essaie envain d'arrêter ce torrent.
 Fait prisonnier avec sa Femme & sept Enfans,
 il subit sur une croix la peine de sa témérité.

Au gré de CTESIUS, ce ne sont là que de
 legers préludes. En 17 ans, NINUS soumet
 l'Asie, excepté la Bactriane & les Indes;
 Égypte, Phénicie, Cilicie, Pam-

philie, Carie, Lycie, Phrigie, Troade, Mysie, Cappadoce, Cadusiens, Daces, d'Apyri ns, Hircaniens, Parthes, Persans, tout fléchit, tout est subjugué: La Bactriane seule résiste, Pais florissant à la verité, mais foible écueil, contre lequel le Héros vient échoüer, de même qu'une mer en couroux se brise contre un grain de sable.

De retour dans ses Etats, le Triompha-
 teur toujourns actif, songe à immortaliser
 son Nom. Il rassemble des Ouvriers,
 amasse un tréfor inépuisable, & bâtit la
 célèbre *Ninive* sur les bords du Tigre, lon-
 gue de 7 lieues & demi, large de plus de
 quatre. Cette Ville superbe formoit un
 quaré oblong de vingt quatre lieues de
 circonférence. Ses Murs avoient cent
 piés de haut, & assés d'épaisseur pour y
 conduire à l'aïse trois chars de front. Il les
 fit revêtir & fortifier de quinze cent tours,
 haute chacune de 200 piés.

Cet Ouvrage fut aussi rapide que ses
 conquêtes: Il se remet en Campagne, &
 foumet enfin les Bactriens. Voici le nom-
 bre des Troupes qu'il conduisoit à cette
 importante Expédition: *Dix sept cent
 mille homes de pié; deux cent dix mille ca-
 valiers; dix mille six cent Chariots armés
 de faux.* Ce Monde de Soldats, divisé en

Il bâ
Ninive

Il se
 met en
 Camp
 gne.

trois colonnes, entre dans la Bactriane. Pais dès lors parfemé de Villes opulentes. NINUS, ataqué dans la plaine, y perd d'abord 100 mille homes; mais il défait les Bactriens à son tour, prend toutes leurs villes, excepté BACTRA la Capitale, dont il est obligé de former le Siège. Chose incroyable, NINUS n'auroit pû s'en rendre maître sans le secours de la belle SEMIRAMIS, dont l'Epoux étoit dans son armée. L'Héroïne voyant que les Assyriens s'amusoient aux endroits foibles, se fit acompagner de quelques Soldats, qui avoient le rare talent de grimper contre des rochers. Habillée elle même en Soldat, elle s'empare d'une partie de la Citadelle, donne le signal au reste des Troupes, qui achevent la conquête. Le butin y fut immense.

Pénétré des bienfaits, mais plus encore épris des charmes ravissans de cette Hé-
 roïne, Ninus ofrit sa Fille en Mariage à MENON, Mari de SEMIRAMIS, & le pria de lui céder sa propre Femme. Sur son refus, il lui fit de terribles menaces: MENON effrayé se pendit de désespoir, & le Prince épousa SEMIRAMIS.

De retour à Ninive, il en eut un Fils qu'on nomma NINIAS. Bientot après il mourut, & remit les Rènes de l'Etat &

le soin de son Fils à la Reine. Elle éleva à NINUS un Tombeau haut de neuf stades & large de dix, qui a subsisté plus longtems que *Ninive*.

On a donné bien des tournures à la vie de SEMIRAMIS. On l'a dite Syrienne de naissance, domestique d'un des Serviteurs de NINUS, & Concubine du Monarque. Un jour il lui accorda la permission de s'asseoir sur son Trône avec une autorité absolue pour quelques heures. Elle en profita en Femme habile, fit saisir, garotter & mettre à mort NINUS, & par ce moyen elle devint Reine.

SEMIRAMIS.

Opinion
diverse
sur cette
Héroïne

Voici une Scène bien différente. SEMIRAMIS naquit de la Déesse DERCETO, que VENUS rendit amoureuse d'un jeune homme. Honteuse de cette foiblesse, DERCETO mit l'Enfant entre les rochers d'un désert, & se précipita elle même dans un lac, où elle fut changée en poisson. Une volée de pigeons vint vers l'Enfant; ils la couvrirent de leurs ailes, & la nourrirent du lait qu'ils trouvoient dans des cabanes voisines. Au bout d'un an, il falut quelque chose de plus solide. Ces ingénieux nourriciers allèrent donc becqueter les fromages des Bergers d'alentour. On les épia; le manège fut découvert; l'Enfant apporté à SIMMA Chef des Bergers, fut appelée

SEMIRAMIS, nom Syrien, qui signifie PRÉ-
CELENS.

Une beauté parfaite, tous les talens du cœur & de l'esprit rendirent bientôt SEMIRAMIS *incomparable*; MENON Gouverneur de Syrie, ne pût la voir sans l'aimer; il l'épousa, & en eut deux fils, HYP-PATES & HYDASPES (noms plutôt Grecs qu'Assyriens.)

SEMIRAMIS devenue Reine, soit par l'indolence de son Fils, qui livré à ses plaisirs se déchargea sur sa Mère des soins du gouvernement, soit par quelque autre moyen, rassembla deux millions d'hommes pour bâtir *Babylonne*. Je parlerai plus bas de cette superbe Ville. Elle fit ensuite creuser un Lac, qui étoit un quaré parfait. Chacun des cotés avoit 300 stades de long, & le tout étoit revêtu de briques cimentées avec du bitume. On ne creusoit ce Lac, que pour y recevoir les eaux de l'Euphrate, qu'il falut détourner, afin de construire au dessous de son lit une route, pour passer d'un des deux Palais dans l'autre. Deux cent soixante jours suffirent à ce pénible ouvrage, après lesquels le Fleuve reprit son cours.

Cette belle Reine fit ensuite élever au milieu de *Babylone* un Temple magnifique à l'honneur de JUPITER-BELUS, au dessus

duquel ou plaça 3. Statües d'or batu, du poids de 2800 (*) talens de Babylone. Ces trois Divinités avoient en comun un Autel d'or batu, sur lequel étoient deux flacons, qui pesoient 30 talens, deux Encensoirs du poids de 300 talens chacun, & 3 gobelets, dont celui de JUPITER pesoit 1200 talens. Rien de surprenant en tout cela, puisque selon PLINE le gobelet de SEMIRAMIS en pesoit 15. Ce seroit un crime d'omettre ici son Obélisque, taillé dans les Montagnes d'Arménie de cent vingt cinq piés de haut, sur cinq de largeur, & autant de profondeur. A force de bœufs & d'anes, cette Reine à qui rien ne coutoit, fit transporter près de sa Capitale cette énorme masse.

(*) DIODORE s'est amusé à suputer les richesses renfermées dans ce Temple de BEL. La somme totale, est de 6300 Talens Babyloniens. Le Talent Babylonien valoit 7000 Dragmes Attiques & par conséquent un sixième plus que le Talent Attique. Le sixième de 6300 est 1050; ainsi 6300 Talens Babyloniens valent 7350 Talens d'or Attique. Or 7350 talens Attiques d'argent valent argent de France vingt deux millions cinquante mille livres; en mettant donc pour les anciens la proportion de l'or à l'argent de dix à un, les richesses du Temple montoient à deux cent vingt millions cinq cent mille livres de France.

Expédi- Mais il est tems de la confiderer à la tête
 ns de de ses Armées. Elle débuta par la Médie ;
 mira- chemin. faisant elle fit faire un agréable jar-
 din sur le sommet du mont *Bagistan* : De-
 là elle se rendit à *Cham*, Ville Mède, près
 de laquelle, sur la pointe d'un rocher très
 élevé, elle fit planter de magnifiques Edi-
 fices, pour se procurer tout à la fois la
 perspective du Pais, de la Ville & de son
 Armée. Ce lieu voluptueux a malheureu-
 sement rendu sa chasteté problématique.
Ecbatane la vit bientôt aplanir le haut &
 pénible mont *Zarcaum*. La route qu'elle
 y fit pratiquer porta son nom depuis. Elle
 n'oublia point de bâtir un Palais à *Echa-*
tane, & de s'y surpasser en magnificence.
 La Perse a longtems admiré les Ouvrages
 de SEMIRAMIS : Elle y aplanit, aussi bien
 que dans ses Provinces d'Asie, les rochers
 & les montagnes, pour ne pas se détour-
 ner. Quelquefois trouvant l'horison des
 plaines trop uniforme, elle y éleva des col-
 lines, des bourgs & des Villes.

D'Asie elle passa en Afrique, où l'Ora-
 cle de JUPITER AMMON lui aprit.
 „Qu'elle disparoitroit aux yeux des homes,
 „& recevroit de quelques Peuples d'Asie
 „des honeurs divins, dans le tems que
 „son fils NINYAS conspireroit contre sa
 „vie“. Cette prédiction ne l'empêcha pas

de régler l'Ethiopie, d'où elle vint se reposer à *Bactra*. La paix qu'elle y goutoit Penuia & lui dona l'idée d'envahir l'Inde; projet vaste & hazardeux, mais auquel elle se prépara de longue main. L'ordre fut donné à tous les Gouverneurs de ses Etats d'envoier dans 3 ans tous leurs jeunes gens avec habillement complet, dans un certain lieu de la Bactriane. Elle fit tuer El porte gueri dans Inde: trois cent mille bœufs noirs, & distribuer leur chair à des pauvres, à condition qu'ils en dresseroient les peaux en forme d'Eléphants, au dedans desquels devoit marcher un Chameau. Le stratagème étoit fin. Elle manquoit d'Eléphants & les Indiens en avoient beaucoup; ils se croioient même les seuls qui en eussent. Ses Eléphants contrefaits, ses Vaisseaux, ses Troupes tout fut prêt au gré de ses desirs. Je crains de ne pas trouver assés de chiffres. 3, 000, 000 de fantassins, 500, 000 chevaux; 200, 000 chariots, 100, 000 homes montés sur des chameaux, 2000 vaisseaux portés par d'autres chameaux; tout cela partit sous ses ordres.

SUIDAS autre Grec grossit encore ces prodigieux calculs du Médecin CTESIAS; mais je ne fais pourquoi nos modernes, toujours vétilleux, se sont avisés de s'puter, qu'il n'y a aucun endroit sur la sur-

face de la terre capable de nourrir une pareille multitude, quand même les homes & les bêtes n'auroient mangé que de l'herbe. Plaisante objection, puisqu'une armée encore bien plus nombreuse fût aussitôt levée par STABROBATES, Monarque des Indiens, dès qu'il fût l'orage qui le menaçoit. Il fit construire 4000 barques des roseaux du fleuve Inde nommés *Bamboue*. Il envoya ensuite des Députés à la Reine, pour la détourner d'une Guerre si injuste. Il les chargea même d'une lettre, où il reprochoit à SEMIRAMIS ses infamies, & juroit qu'il la feroit mourir en croix. Elle la lut & répondit gravement, qu'elle apprendroit à cet Indien à la connoître.

Cependant les deux Armées en viennent aux mains sur l'*Indus*. Le combat fut opiniâtre. La Reine coula à fond 1000 barques Indiennes, & fit cent mille prisonniers. STRABROBATES feignit alors de fuir, pour l'engager à passer le Fleuve. Elle laissa 60000 homes pour garder le Pont. Les Eléphants contrefaits marchaient à la tête; ils jettèrent l'éfroi parmi les Indiens, qui les crurent réels; mais les fuyards découvrirent la ruse au Roi, qui en informa les siens.

SEMI-

SEMIRAMIS avançoit avec fierté. Les chevaux Indiens s'aprochèrent avec fureur des prétendus Eléphans ; mais l'odeur désagréable de ces peaux de bœuf les mit en désordre. La plupart renversèrent leurs Cavaliers. La Reine ataqué les Indiens, en Sa da
 défait une partie, & force le reste à rejoindre le gros de l'armée. Piqué de cet échec le Roi charge les Assyriens avec son Infanterie & ses Eléphans. Le choc fut violent. Au milieu de la mêlée le Prince & l'Héroïne combattirent ensemble. Elle reçut d'abord une blessure au bras & une autre à l'épaule : La seule vitesse de son cheval lui sauva la vie. faite.

Arrivés au Pont, les Assyriens fugitifs vouloient passer tous à la fois. Il y en eût d'étouffés, d'écrasés, de noyés. Déjà les Indiens couvroient ce Pont. La Reine le fit rompre, & il en périt un grand nombre. Le Monarque Indien fut averti par divers prodiges de ne pas continuer sa poursuite. On échangea les Prisonniers, & SEMIRAMIS revint à Bactra avec moins du tiers de son Armée.

Ce fut en cette Ville qu'un Eunuque, vil ministre de son Fils, tacha de l'assassiner. L'Oracle l'avoit prédit, ainsi envisageant ce trait come une fatalité divine, elle pardona à ce Fils, & le déclara Roi.

Sa fin.

Elle disparut dès lors aux yeux des hommes, & partit sous la forme d'une Colombe, avec une volée de pigeons, qui l'atendoient exprès sur le toit de son Palais. Elle vécut 62 ans & en régna 42.

Cette vie de SEMIRAMIS ne semble-t-elle pas faite pour se jouer de la crédulité humaine? Quel tissu de fables? quel roman? Je ne parle point des difficultés insolubles que présente l'Histoire sacrée; comment auroit-on pu lever de pareilles Armées dans des tems si voisins du Déluge? L'Histoire profane elle même met au jour l'imposture; les plus graves Historiens nous peignent l'Egippte dans une paix profonde jusqu'à SENNACHERIB, qui forma le dessein de l'envahir. NINUS ne l'a donc pas conquise. Dans les Annales de la Syrie & de la Phénicie, on ne trouve aucune trace de Monarchie Assyrienne, avant le tems de PUL. JOSEPHE nous apprend que les Phéniciens restèrent dans l'indépendance jusqu'à SALMANAZAR. Quel imposteur que ce CTESIAS? Comment a-t-il pu trouver tant de partisans? Mais hatons nous de dire deux mots du Fils de SEMIRAMIS. Heureusement qu'on nous a épargnés sur ses Successeurs, dont on ne connoit pas même les noms pendant 30 générations: Nouvelle preuve, qui nous

autorise à fixer, après l'Écriture sainte, la Monarchie Assyrienne à l'an du Monde 3233, c'est-à-dire près de 14 siècles plus tard.

NINYAS se trouva donc maître d'un Ninyas. Empire immense ; il ne lui restoit que l'Inde à conquérir ; mais il ne voulut pas l'entreprendre. Renfermé dans son Palais, il y joua, selon quelques uns, le rôle d'un Tyran hardi & d'un fin politique. Chaque année il faisoit lever une Armée, en prenant un certain nombre d'hommes en chaque Province. Cette Armée, après avoir servi un an, étoit remplacée par une autre. Les Officiers avoient donc à peine le tems de se faire conoitre de leurs Soldats, & par là même ne pouvoient former aucune entreprise contre le Monarque.

D'autres en plus grand nombre, nous le peignent come un Prince lascif & paresseux, qui sous ses lambris dorés ne s'occupoit que de ses plaisirs. Exemple qui fut suivi de ses Successeurs, qui enchérèrent même sur sa nonchalance, & cependant il n'y eût ni révoltes, ni révolutions pendant plus de 1200 ans. Qui le croira ?

La Chronologie Egiptienne est encore L'Egipte. une matière des plus épineuses. On a osé faire monter la somme des 30 dynasties à trente six mille cinq cent vingt cinq ans.

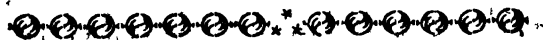
Tous les Historiens ne nous offrent que des différences sensibles dans la Succession des Rois, dans leurs Noms, dans la durée de leurs Règnes. Ce seroit sans doute un travail inutile de vouloir les acorder entr'eux, ou avec l'Écriture Sainte. Chacun des Savans, qui sont entrés dans ce Calcul, me paroît plus habile à réfuter les autres, qu'à démontrer quelque chose de certain. CAMBYSE dans son Expédition emporta les mémoires des Prêtres Égyptiens. Pour réparer cette perte, ils en composèrent de nouveaux, où ils firent beaucoup de fautes, & inventèrent surtout à l'égard des tems reculés. On suppose avec assez de probabilité, que pour donner un air plus antique à leur Monarchie, ils firent régner l'un après l'autre des Rois Contemporains, ou Collatéraux. Pour peu qu'on soit instruit, on s'étonne avec raison, du ton décisif de quelques Modernes, qui ont prétendu débrouiller ce cahos.

ENE'S.

MENE'S ou MENAS, est assez généralement reconu pour le premier Roi d'Égypte, & pour CAM, Fils de NOË, ou selon quelques uns pour le Fils aîné de CAM. De son tems tout le Pais, excepté la Thébaïde, n'étoit qu'un Marais. Il détourna le cours du Nil, qui lavoit auparavant le pié de la

Montagne fabloneuse, qui est vers la Lybie & batit *Memphis*, dans l'ancien lit de ce Fleuve: Il aprit à ses Sujets les élémens de la Religion; institua des Fêtes; & même il est taxé d'avoir introduit le luxe & la magnificence,

LAUSANNE.



A N A L Y S E

De l'Extrait du Projet de Paix perpétuelle de M. l'Abé de ST. PIERRE, par J. J. ROUSSEAU, Citoyen de Genève, avec quelques Réflexions, par un autre Citoyen de Genève.

CE projet avoit déjà été imprimé dans les œuvres de M. l'Abé de ST. PIERRE, mais il a reçu un nouveau lustre, en passant par les mains de M. ROUSSEAU, dont on conoit l'élégance, l'énergie du stile & les lumières. On ne sauroit faire un meilleur usage de ses talens, qu'en les employant à établir entre toutes les Puissances de l'Europe, une Paix solide & perpétuelle. On dit que le bon Roi HENRI IV. avoit déjà eû la même idée, & nul Prince n'étoit plus propre que lui à exécuter un projet aussi important. M. l'Abé de ST. PIERRE, animé de zèle pour le bien public, ne cessa, tant qu'il vécut, de prêcher la né-

essité de terminer par un Congrès les troubles & les Guerres, qui défolent l'Europe. Animé d'un noble enthousiasme, il exhorta, par ses discours & par ses écrits les principaux Souverains à former une Diète générale, où tous leurs différens fussent examinés & décidés (*). On regarda son projet comme le rêve d'un bon Citoyen, & nul Prince ne fut disposé à reconnoître l'autorité d'un Tribunal, qui eût le droit de prononcer sur leurs prétentions réciproques sans appel, & d'une manière définitive; & comment les décider? Il y a des prétentions équitables, mais très obscures, & très compliquées, dont il est presque impossible de discerner la justice, & sur lesquelles on ne pourroit faire droit, qu'en faisant tort à des Possesseurs de bonne foi, qui jouissent sans scrupule de l'héritage de leurs Pères; mal acquis, peut être, mais qui est devenu légitime par une longue possession (**).

(*) Mais par quelles règles les Chefs de cette Diète générale décideroient-ils les différens des Souverains? Ce ne pourroit être par des Règlemens particuliers, arbitraires & abusifs? Seroit-ce par le Droit public? Mais n'étant point établi ni autorisé de concert, n'ayant aucuns principes généraux & constans, il est plein de règles contradictoires.

(**) On en pourroit citer pour exemple la Navarre, qui a été certainement usurpée par l'Espagne;

Il n'y a point de Prince en Europe, qui ne se crût autorisé à réclamer d'anciennes Terres, qui ont appartenu à leurs Ancêtres. L'Empereur des Romains, selon un grand Jurisconsulte, seroit en droit de révéndiquer toutes les Provinces qui formoient anciennement le vaste Empire de Rome. BARTOLE regardoit l'Empereur come le Souverain naturel du Monde. Quelle source de procès & de disputes; quels sont les Juges & les Plénipotentiaires, qui seroient capables & en pouvoir de les terminer ?

Outre ces prétensions, qui ont quelques couleurs de justice, il y en a d'imaginaires, forgées par l'ambition. Celles-ci n'ont point de bornes, & ne peuvent être limitées par aucun Traité, ni aucun Congrès. Le Siècle passé, un Prince célèbre par ses conquêtes, se croioit en droit d'envahir tout ce qui étoit à sa bienfiance, & croioit juste tout ce qui lui étoit utile. Les Souverains d'aujourd'hui auroient-ils plus de modération & d'équité, & M. ROUSSEAU peut-il espérer plus de succès, que n'en a eû sous le règne précédent, l'Abé de ST. PIERRE ? Mais loïons leurs bones

E e 4

gne; aussi PHILIPPE II. & son Fils, eurent-ils quelques scrupules de cette usurpation dans leur lit de mort. Aujourd'hui une longue possession en autorise la propriété.

Intentions, il est beau, il est utile même de mettre sous les yeux des Hommes, ce qu'ils devraient faire, mais qu'ils ne font pas. C'est à la sagesse à donner des leçons, tant pis pour ceux qui n'en profitent pas. Voici ce que M. ROUSSEAU écrit sur ce sujet à son ami, M. de BASTIDE. *Il y a six ans*, dit-il, *que M. le Comte de ST. PIERRE m'aïant confié les manuscrits de feu M. l'Abbé son oncle, j'avois commencé d'abrèger ses écrits, afin de les rendre plus comodes à lire, & que ce qu'ils ont d'utile fut plus com.* Je vous envoie ce morceau come le moins indigne des regards du Public & come un sujet inaugural pour vous, qui aimés la Paix, & dont les Ecrits la respirent. Puisse nous la voir bientôt rétablie entre les Puissances, car entre les Auteurs on ne l'a jamais vue, & ce n'est pas aujourd'hui qu'on doit l'esperer (*). . . Si vous mettés mon nom à cet Extrait n'allés pas, je vous supplie, mettre poliment; M. ROUSSEAU, mais J. J. ROUSSEAU, Citoyen de Genève, ni plus ni moins. M. BASTIDE a fidèlement satis-

(*) M. ROUSSEAU a raison : Il y a des Critique^s qui sont si attentifs à chercher les défauts d'un Ouvrage, qu'ils n'en sentent pas les beautés. Ils renversent & ruinent tout, & n'édifient rien ; ils ne sont propres qu'à causer du trouble dans la République des Lettres. Le mieux seroit de les laisser dire ; ils se dévoreroient eux mêmes, ou mourroient come de vils insectes faute d'alimens.

fait à ses desirs , mais il lui rend justice , en disant dans l'Avant propos de cet Extrait : *Par la simplicité du titre , il paroitra d'abord à bien des Gens que M. ROUSSEAU n'a ici que le mérite d'avoir fait un bon Extrait. Qu'on ne s'y trompe point , l'Analiste est ici Createur à bien des égards.*

Il est difficile qu'un Home de Génie fasse un Extrait sans y mêler quelque chose du sien ; souvent ce qu'il y joint vaut mieux que ce que l'Auteur a écrit , & l'ouvrage y gagne. Il y a tel Extrait fait par BAYLE & FONTENELLE que les conoisseurs préfèrent au Livre dont on a fait l'Analyse , & je ne doute point que M. ROUSSEAU n'ait ajouté un nouveau prix à l'Ecrit de l'Abé de St. PIERRE. Voici come il comence son Extrait.

Come jamais projet plus grand , plus beau , ni plus utile n'ocupa l'esprit humain , que celui d'une Paix perpétuelle & universelle entre tous les Peuples de l'Europe , jamais Auteur ne mérita mieux l'attention du public , que celui qui propose des moïens pour mettre ce projet en exécution. Il est même bien difficile , qu'une pareille matiere laisse un Home sensible & vertueux , exempt d'un peu d'enthousiasme , & je ne sai si l'illusion d'un cœur véritablement humain , à qui son zèle rend tout facile , n'est pas en cela , préférable à cette apre & repoussante raison , qui trouve toujours dans son indifférence pour le bien

public , le premier obstacle à tout ce qui peut le favoriser. . . . J'espère que quelque ame honnête partagera l'émotion délicieuse avec laquelle je prens la plume sur un sujet si intéressant pour l'humanité. Je vai voir , dumoins en idee , les Hommes s'unir & s'aimer ; je vai penser à une douce & paisible Société de Frères , vivans dans une concorde éternelle , tous conduis par les mêmes maximes , tous heureux du bonheur commun , & réalisans en moi même un tableau si touchant , l'image d'une félicité qui n'est point m'en fera goûter quelques instans une véritable.

Je crois entendre l'illustre FENELON dans son *Telemaque* , où il peint si bien les charmes de la Paix & les horreurs de la Guerre.

„ Un Prince pacifique , dit-il , est un don
 „ du Ciel qu'on ne peut trop chérir , ni trop
 „ respecter ; un méchant est quelquefois forcé
 „ de paroître bon ; mais qu'il est beau , qu'il
 „ est grand , quand on peut tout ce que l'on
 „ veut , de ne vouloir que ce qui est juste !

Il ne faut pas avoir longtems médité sur les moïens de perfectioner un Gouvernement quelconque , continue M. ROUSSEAU , pour apercevoir des embarras & des obstacles , qui naissent moins de sa constitution que de ses relations externes ; de sorte que la plupart des soins qu'il faudroit consacrer à la police , on est contraint de les donner à la sûreté , & de songer plus à le mettre en état de résister aux autres , qu'à le

Vendre parfait en lui même. Si l'ordre social étoit, come on le prétend, l'ouvrage de la Raison, plutôt que des passions, eût-on tardé si longtems à voir qu'on a fait trop, ou trop peu pour nôtre bonheur; que chacun de nous étant dans l'état civil avec ses Concitoïens, & dans l'état de nature avec tout le reste du monde, nous n'avons prévenu les Guerres particulières que pour en allumer de générales, qui sont mille fois plus terribles; & qu'en nous unissant à quelques Homes, nous devenons réellement les Enemis du Genre humain.

S'il y a quelques moïens, poursuit-il, de lever ces dangereuses contradictions, ce ne peut être que par une forme de Gouvernement confédérative, qui unissant les Peuples par des liens semblables à ceux qui unissent les individus, soumette également les uns & les autres à l'autorité des Loix. Ce Gouvernement paroît d'ailleurs préférable à tout autre, en ce qu'il comprend à la fois les avantages des grands & des petits Etats, qu'il est redoutable au dehors par sa puissance, que les Loix y sont en vigueur, & qu'il est le seul propre à contenir également les Sujets, les Chefs & les Etrangers.

Ce projet est sans doute le plus beau & le plus utile qui soit entré dans l'Esprit humain. Voici coment M. ROUSSEAU prétend qu'on peut l'exécuter. Il suppose une Confédération, ou Diette générale, composée des principales

Puissances de l'Europe, ou de leurs Ministres, qui signent de leur part les cinq Articles suivans.

Par le premier, les Souverains contractans, établiront entr'eux une alliance perpétuelle & irrévocable, & nommeront des Plénipotentiaires pour tenir dans un lieu déterminé, une Diète, ou un Congrès permanent, dans lequel tous les différens des parties contractantes seront réglés & terminés par voies d'arbitrage ou de jugement.

Par le second, on spécifiera le nombre des Souverains dont les Plénipotentiaires auront voix à la Diète; ceux qui seront invités d'acquiescer au Traité, l'ordre, le tems, & la manière dont la Présidence passera de l'un à l'autre par intervalles égaux; enfin la qualité relative des contributions, & la manière de les lever, pour fournir aux dépenses communes.

Par le troisième, la Confédération garantira à chacun de ses Membres, la possession & le gouvernement de tous les États qu'il possède actuellement, de même que la succession élective, ou héréditaire, selon que le tout est établi par les Loix fondamentales de chaque Pais; & pour terminer tout d'un coup la source des démêlés qui renaissent incessamment, on conviendra de prendre la possession actuelle & les derniers Traités, pour bases de tous les droits mutuels des Puissances contrac-

tantes, renonçant pour jamais & réciproquement à toute autre prétention antérieure, sauf les successions futures, contentieuses & autres droits à échoir, qui seront tous réglés à l'arbitrage de la Diète, sans qu'il soit permis de s'en faire raison par voies de fait, ni de prendre jamais les armes l'un contre l'autre, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Par le quatrième on spécifiera les cas, où tout Allié infracteur du Traité, seroit mis au ban de l'Europe & pros crit come Enemi public, savoir s'il refusoit d'exécuter les jugemens de la grande Alliance; s'il faisoit des préparatifs de guerre; s'il négocioit des Traités contraires à la Confédération, s'il prenoit les armes pour lui résister, ou pour ataqver quelqu'un des Alliés.

Il fera encore convenu par le même article, qu'on armera & agira ofensivement, conjointement & à fraix comuns contre tout Etat au ban de l'Europe, jusqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, exécuté les jugemens & réglemens de la Diète, réparé les torts, remboursé les fraix, & fait raison même des préparatifs de guerre, contraires au Traité.

Enfin, par le cinquième, les Plénipotentiaires du Corps Européen auront toujours le pouvoir de former dans la Diète à la pluralité des voix pour la provision, & aux trois quarts des voix, cinq ans après, pour la définitive,

sur les Instructions de leurs Cours, les Réglemens qu'ils jugeront importans, pour procurer à la République Européenne & à chacun de ses Membres tous les avantages possibles; mais on ne pourra jamais rien changer à ces cinq Articles fondamentaux, que du consentement unanime des Confédérés.

Mais qui sont ces Confédérés? Les voici dans l'ordre que l'Auteur les indique.

L'Empereur des *Romains* (*).

L'Empereur de *Russie*.

Le Roi de *France*.

Le Roi d'*Espagne*,

Le Roi d'*Angleterre*.

Les Etats Généraux.

Le Roi de *Dannemarck*.

La *Suède*.

La *Pologne*.

Le Roi de *Portugal*.

Le Souverain de *Rome*.

Le Roi de *Prusse*.

L'Electeur de *Bavière* & ses Co-Affociés.

L'Electeur *Palatin* & ses Co-Affociés.

Les *Suisses* & leurs Co-Affociés.

(*) L'Impératrice Reine ne feroit pas contenté de n'avoir aucune voix dans la Diète Européenne, pour les Roïaumes de *Hongrie* & de *Bobème*, qui valent bien ceux de *Sardaigne* & de *Portugal*.

Les Elect. Eclésiastiques & leurs Associés.

Le Roi de Naples.

Le Roi de Sardaigne.

*Plusieurs Souverains moins considérables ; tels que la République de Gènes, les Ducs de Modène & de Parme, & d'autres, étant omis dans cette liste, seront joints aux moins puissans par forme d'association, & auront avec eux un droit de suffrage semblable au *Votum curiatum* des Comtes de l'Empire.*

Cette Association ressemble à celle de la Ligue Achéenne, qui devint illustre en poussant les derniers soubresauts de la liberté de la Grèce ; les Gaulois eurent anciennement leurs Cités, & les Latins leurs Fédérations ; mais nulle de ces Confédérations n'approcha pour la sagesse de celles du Corps Germanique, des États Généraux, & de la Ligue Helvétique.

Je crains fort que ce projet, quelque utile qu'il soit, ne reste dans le néant. & ne soit jamais qu'une belle chimère, semblable à la pierre philosophale, ou à un remède infailible & universel (*). L'intérêt & l'ambition

(*) Tout chimérique que soit ce projet, ce n'est pas un mal de le proposer ; il servira du moins à faire sentir combien la Paix est préférable à la Guerre ; S'il n'est jamais exécuté, c'est que le mieux, dit M. R. * * ne s'exécute pas comme il s' imagine. En Politique comme en Morale, l'étendue de

des Princes sont trop vifs, trop enracinés pour s'affujettir à un frein, tel que celui qu'on vient de proposer. On conviendrait d'ailleurs difficilement du nombre des arti. les qui devoient composer un Code aussi important, de la manière de le rédiger, & de lui doner une sorte de sanction. Les grands Etats mettroient un trop grand poids dans la balance, & les petits ne voudroient pas se soumettre volontairement à une domination qui ne leur laisseroit qu'une ombre de liberté. La Politique est un Art trop subtil, trop combiné, trop contentieux pour se plier à des règles générales, que le pouvoir & la force croiroient pouvoir violer impunément; une barrière qu'on peut rompre, est bien foible contre les atentats de l'ambition.

Il en seroit peut-être des Souverains come des Particuliers; les Loix, les Edits les plus clairs & les plus authentiques sont une digue impuissante contre leurs passions. Quoique les Livres du Droit Romain contiennent les décisions les plus justes & qu'on puisse les regarder come étant le Droit des Gens, on ne fait que trop, par une fatale expérience, qu'il est facile de les éluder; d'ailleurs les meilleures Loix ne peuvent statuer que sur un petit nombre

nos connoissances ne prouve guères que la grandeur de nos maux,

nombre de cas ; le reste demeure à l'arbitrage des Juges , qui ne peuvent avoir qu'une idée imparfaite & défectueuse des règles de l'Équité & de la Justice.

Les Homes sont par-tout des Homes , & les plus grands ont aussi des intérêts plus importants à ménager & à concilier. Si l'on plaide pour les confins d'une Chaumière , à plus forte raison disputera-t-on pour les frontières d'une Province , ou d'un Roïaume ; & si les Plénipotentiaires nommés par leurs Souverains pour la Diette Générale, ne sont pas d'accord entr'eux , quel est le Tribunal supérieur qui ait le droit & l'autorité de terminer leurs différens ? On fait que le simple Cérémonial , tout frivole qu'il est , a souvent fait échoûer les Négociations les plus importantes ; que fera-ce quand il s'agira de prononcer un Arrêt définitif , entre des Souverains dont les intérêts sont si opposés , les vûes si différentes , & le point d'honneur si délicat ? Je ne sai s'il est vrai ce que dit sur ce sujet M. R**. *Quand il sera question , dit-il , de la police du Congrès , on trouvera mille obstacles & dix mille moïens de les lever.* J'en doute fort , il est plus aisé de former des difficultés que de les résoudre.

Ici l'Auteur propose deux questions ; la première , *si la Confédération proposée iroit sûrement à son but , & seroit suffisante pour donner*

à l'Europe une paix solide & perpétuelle. On vient de voir par ce qui précède, & par d'autres raisons qu'il seroit facile d'ajouter, si l'on ne se propofoit d'abrèger, que ce projet est presque impossible dans l'exécution, & qu'il est sujet à être arrêté par mille obstacles. La seconde question est celle-ci, s'il est de l'intérêt des Souverains d'établir cette confédération, & d'acheter une Paix constante à ce prix.

Il seroit à désirer pour le bien & le repos de l'Europe, que ce projet eût lieu; mais je ne sai s'il est de l'intérêt particulier des Souverains de se brider eux-mêmes, & de s'assujettir en quelque sorte à un Tribunal supérieur? Je sai que la Paix ne peut être achetée trop chèrement, puis qu'elle est le trésor le plus précieux; mais les Hommes font-ils toujours ce qu'ils doivent, & ne sacrifient-ils pas tous les jours un intérêt réel & permanent à un intérêt aparent & passager. Si nous ne pouvons espérer la Paix qu'à cette condition, je doute fort que nous puissions l'obtenir jamais.

O Paix, fille du Ciel, viens te montrer aux Hommes;

Viens calmer leurs noires fureurs :

En toi sont tous les biens, & la Terre où nous sommes,

Sans toi n'est qu'un séjour de tristesse & d'horreurs.

Et bien, dira M. R ** , l'exécution de ce projet bannira de la Terre les horreurs que MARS traîne après lui ; elle fera l'heureux domicile de la Paix ; les Sciences & les Arts ; . . . mais je ne pense pas que M. R ** a fulminé contr'eux une Sentence de condamnation. Il se fait ici une objection à lui même ; écoutons-le, il parle si bien ! Dans le fortuné azile de la Paix, le bruit des armes ne se fait point entendre , mais que deviendront alors les exercices militaires ? Voici sa réponse : *Je n'ai rien à dire sur l'apareil des armes , parce que destitué de fondemens solides, soit de crainte , soit d'espérance , cet apareil est un jeu d'Enfans, & que les Souverains ne doivent point avoir de poupées. Je ne dis rien non plus de la gloire des Conquérens , parce que s'il y avoit quelques monstres , qui s'astigeassent uniquement pour n'avoir personne à massacrer , il ne faudroit point leur parler raison , mais leur ôter les moïens d'exercer leur rage meurtrière (*)*.

M. R ** , qui a trouvé nos danses , nos jeux & nos exercices militaires si admirables,

F f 2

(*) M. ROUSSEAU remarque fort judicieusement que les Princes qui ont aspire à la Monarchie universelle , montrent en cela plus d'ambition que de génie. Comment envisager ce projet sans en voir l'impossibilité & le ridicule ?

n'a-t'il pas fait réflexion, que par son propre raisonnement, ils sont aujourd'hui assez inutiles. Notre République est née libre & souveraine, mais non guerrière. Heureusement nous sommes trop petits pour aspirer à faire des conquêtes, & cette petiteffe même fait notre sûreté: Nos voisins sont trop habiles, pour ne pas voir manifestement qu'il est de leur intérêt de nous laisser tels que nous sommes, & qu'ils ne pourroient qu'y perdre, si par une fatalité imprévue, nous venions à changer d'état & de gouvernement. Certainement les plus puissans concourroient à nous protéger & à nous défendre & les plus foibles n'oseroient nous attaquer. Il est donc d'une sage politique d'inspirer à nos Concitoyens le goût de la Paix, compagne des Arts, des Sciences, & du Commerce, & non le goût du militaire, qui a produit chés les Romains les plus funestes Révolutions, & des Guerres Civiles qui ont déchiré la République. Lorsqu'il ne leur étoit pas permis de tourner les Armes contre l'Enemi Etranger, ils les tournoient contre leurs propres Concitoyens. Il n'y a qu'à lire les Révolutions de la République Romaine par VERTOT pour en voir la preuve. Quand l'Enemi étoit à nos portes, qu'il nous pressoit de tous les côtés, que ce qu'il ne pouvoit nous arracher par les Armes, il tâchoit de le dérober par surprise; c'est bien

alors , que le zèle pour la liberté , l'amour de la Patrie , nous auroient fait un crime d'un lâche repos ; nôtre sommeil même étoit troublé & interrompu par le bruit des Armes. La nuit couvroit de ses sombres voiles des complots plus noires qu'elle ; on ne pouvoit veiller avec trop d'attention , ni exercer son courage avec trop d'activité : Mais aujourd'hui que la Providence nous procure un heureux loisir (*), aujourd'hui que nous n'éprouvons les horreurs de la Guerre que par la compassion qu'elles excitent dans nos cœurs, aujourd'hui il nous est permis de tourner nos regards sur des objets plus doux & plus agréables, sur les progrès du Commerce & de l'Agriculture , sur l'utilité & le succès des Arts & des Sciences. Nos mains ne seront plus occupées qu'à des travaux pacifiques , & nos plumes qu'à célébrer la beauté de la vertu & de la vérité , & à confondre le méchant & l'impie.

F f 3

(*) Je sai que ce n'est pas l'usage des Politiques d'avoir recours à la Providence pour expliquer les causes de certains événemens particuliers & extraordinaires ; mais elle se montre quelquefois si à découvert, qu'on ne peut la méconoitre , come elle le fit en 1602. dans la délivrance de *Genève*. Quelquefois aussi elle agit par des voies insensibles & secrètes , mais qui ne sont pas moins sûres & infaillibles.

Citoïens ! On n'est plus dans le tems de nos Pères ;
 Pourfuivis, opprimés par des mains fanguinaires ;
 Ils devoient de leurs coups repouffer les efforts ;
 Nés libres y rester , fussent-ils vifs ou morts.

Alors , la liberté vit nos sages ancêtres
 Ne voulant que Dieu seul & nos Loix pour ses
 Maîtres ,

D'un Enemi cruel rompre les bataillons
 Et de son sang impur engraisser nos sillons.

Craignant plus que la mort un honteux esclavage
 Ils trouvoient leurs remparts dans leur propre cou-
 rage.

Mon amour pour la Paix m'entraîne peut-être trop loin, je reviens au projet de nôtre Auteur. Son exécution aiant établi selon lui, une Paix perpétuelle entre toutes les Puissances de l'Europe, il ne leur resteroit pour Enemi que le Turc, contre lequel il seroit facile, étant réunis, de se défendre & de repouffer avec succès ses atakes. Un autre avantage bien réel, que procureroit l'exécution de ce plan, c'est qu'elle épargneroit à l'Europe sanglante la dépopulation que causent les Armées, perte sensible & funeste, mais qui en produit encore une autre plus irréparable que celle des Homes qui meurent, par ceux qui ne naissent pas, par l'augmentation des Impôts,

par l'interruption du Commerce, par la défection des campagnes, par l'abandon de l'Agriculture; ce mal qu'on n'aperçoit pas d'abord se fera sentir cruellement dans la suite, & c'est alors qu'on est étonné d'être si foible pour s'être rendu si puissant (*). L'Auteur annonce à l'Angleterre, qui aspire aujourd'hui à devenir conquérante, qu'une semblable destinée l'attend, & que les Anglois en courant aux conquêtes, courent à l'esclavage (Voiés la note de la pag. 53.) M. R.**. pourroit se tromper dans sa Prophétie, le Peuple Anglois n'est point né pour la servitude, & tous ses Rois qui ont fait leurs efforts pour l'affujettir, ont été les victimes de leurs entreprises; ils ont été écrasés eux mêmes sous le poids des fers qu'ils destinoient à leurs Sujets. M. ROUSSEAU a raison de dire, après l'Abé de St. PIERRE, que la véritable gloire des Princes consiste à procurer l'utilité publique & le bonheur de ceux qu'ils gouvernent. C'est par de bones Loix, par une sage police, par de grandes vues économiques qu'un Souverain judi-

F f 4

(*) M. ROUSSEAU dit que de deux Etats qui nourrissent le même nombre d'habitans, celui qui occupe une moindre étendue de terre est réellement le plus puissant. Aussi l'Empereur ADRIEN fit il un sage Règlement, par lequel il resserroit & fixoit les bornes de l'Empire.

cieux est sûr d'augmenter ses forces sans rien donner au hazard. Tous les Sujets de plus qui lui naissent dans le sein de la Paix sont autant d'Enemis qu'il tue.

Le projet de l'Abé de ST. PIERRE, qui selon l'apparence ne fera jamais qu'une simple spéculation, dont on dit que HENRI IV. avoit déjà eû l'idée, mais qu'il crût impraticable, ce projet, dis-je, dans l'état où sont aujourd'hui les choses, est peu nécessaire pour tenir la balance entre toutes les Puissances de l'Europe. Celles qui ont essayé de rompre cet équilibre, ont toutes échoué; l'ambitieux CHARLES QUINT tenta vainement de parvenir à la Monarchie universelle (*); toute l'Allemagne soulevée opposa un obstacle invincible à ce plan téméraire. PHILIPPE II. son Fils, moins guerrier, mais non moins habile ni moins ambitieux, fit des efforts inouis dans le tems de la Ligue pour se rendre maître de la France, sous le titre spécieux de Défenseur de la Religion Catholique; mais ni la Cour de Rome, qui l'appuioit, ni le Clergé qui

(*) Après la perte de la bataille de Pavie, où FRANÇOIS I. fut fait prisonnier, conduit à Madrid, forcé de faire un Traité, où il livroit au Vainqueur ses meilleures Provinces, la France paroissoit perdue; elle étoit sans argent, sans Soldats; cependant elle se releva bientôt de sa chute, & parût plus formidable que jamais.

le regardoit come son zélé Protecteur, ni le parti formidable des *Guises*, qui étoit vendu à l'*Espagne*, rien ne pût le conduire au succès dont il se flatoit; il excita des troubles, il fomenta les guerres civiles; il prit quelques Places, mais le Roiaume resta enfin entre les mains de son légitime Maître; les armes victorieuses de HENRI IV. apuièrent la justice de sa cause, & le firent triompher de tous ses Enemis.

Mais sans remonter si haut, bornons nous à considérer deux événemens du Règne de LOUIS XIV. Ces deux époques célèbres dans l'Histoire, sufiront pour montrer que le projet d'une Monarchie universelle, est aussi impossible qu'insensé. Le succès même seroit funeste au vainqueur. Les grandes Monarchies durent peu, elles s'écroutent & se précipitent par leur propre poids.

LOUIS XIV. en 1672, conçût le dessein de subjuguër la *Hollande*; après avoir humilié l'*Espagne*, endormi ou intimidé toutes les Puissances de l'Europe. L'*Angleterre*, la seule, qui par sa situation, ses forces, & ses intérêts, pouvoir s'oposer au progrès de ses armes étoit gagnée, & agissoit de concert avec lui, dans la frivole espérance de partager ses conquêtes; elles sembloient assurées; des Troupes nombreuses & aguerries, coman-dées par les plus grands Généraux & par le

Roi lui même, la terreur que ses victoires avoient déjà répandue dans le sein de ses Enemis consternés & abatus, tout anonçoit un succès infailible. Presque toutes les Villes de la *Hollande* furent prises dans une seule campagne; *Amsterdam* même fut sur le point d'ouvrir ses portes au vainqueur; mais celui qui a mis des barrières aux flots de la mer, arrêta tout à coup ce fier Conquérant. Il fut forcé de reculer & de se retirer promptement sur ses frontières, pour éviter les eaux dont le Pais conquis étoit inondé, & qui furent à peine pour éteindre les incendies qu'il avoit allumés. Au bruit de ses trophées, toute l'Europe allarmée se réveilla come d'un profond sommeil; elle conspira pour les abatre, & réprimer son ambition.

L'autre époque est bien différente; elle n'offre plus LOUIS XIV sous l'aspect d'un vainqueur superbe & triomphant, sous qui la Terre plie, qui prétend doner la Loi à toute l'Europe; elle le présente dans la posture la plus foible, la plus humiliée; ses finances étoient épuisées par de longues guerres; il avoit perdu en plusieurs batailles fatales à la France, ses meilleures troupes; les Alliés conduits par le Prince EUGENE & par MARLBOROUGH, étoient déjà entrés dans le cœur de la *France* & menaçoient de la réduire à ses anciennes limites; une seule ressource restoit

au Monarque François, c'étoit de détacher l'Angleterre de la ligue; il l'entreprit & il y réussit; MARLBOROUGH fut disgracié, le Prince EUGENE perdit contre VILLARS, la bataille de Denain; la France fut sauvée; LOUIS XIV. ne demanda plus la paix en suppliant; mais en Souverain redoutable à ses Enemis.

ANONCES DE LIVRES.

DANS la Librairie de la Société Typographique & Littéraire de BERNE se trouvent, *Abrégé du Traité de HOYLE sur le jeu du Whist* 8vo. 1761. 4 batz. *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Vie & des Ouvrages de M. de FONTENELLE, par M. l'Abé TRUBLET* in 12. *Amsterd.* 1759. 20. batz. *De la Mort pour la Patrie*, Livre Allemand très bien écrit, 8vo. Berlin 1761. 8 batz; *Les Glacières de la Suisse*, en Allemand, par M. GRUNER 8vo. 3 vol. avec 18 planches très bien gravées & une belle Carte en papier ordinaire 65. batz & en papier blanc 75. *Recueil de toutes les Troupes qui forment les Armées Françaises*, dessiné & enluminé d'après nature en grand 8vo. & en 220 planches 1761. pour un Louis neuf. *Considérations sur la Guerre d'Allemagne*, Livre très bien écrit

8vo. Paris 1761. 8 batz. *Caliste, Tragédie par M. COLARDEAU* 8vo. *Amsterd.* 1761. 4. batz. *Les Mœurs du tems, Comédie* 8vo. *Amsterd.* 1761. 3 batz. *Les Jésuites criminels de lèze Majeste dans la théorie & dans la pratique* 8vo. *Amsterd.* 1760. 20 batz. *Le Provinciali o lettere scritte da Luigi di Montalto ad un Provinciale de' suoi amici colle Annotazioni di Gugl. Wendrook tradotte nell' Italiana favella con delle nuove Annotazioni* 8vo. 6 Tom. *Venezia* 1761. On donera pour 2. Louis neufs, jusqu'à la fin de Nov. prochain, *Waltheri Lexicon Diplomaticum abbreviationes syllabarum & vocum in Diplommatibus & Codicibus à Seculo VIII ad XVI usque occurrentes exponens fol. 1756* & après ce tems-là pour 3 Louis neufs. On trouve aussi ce dernier Livre pour le même prix, chez le Sr. GAUM Libraire à *Ulm.*

On pourra avoir gratis, jusques à la fin de Novembre, un nouveau Catalogue des Livres de la Société, tant François, que Latins & Allemands.

LES Frères *Claude & Antoine* PHILIBERT, Libraires à Genève font imprimer :

Amusemens Périodiques 1ere. Part. 8vo. *Copenhagen* 1761.

Cet Ouvrage s'imprime par Souscription,

& aura 2. vol. par an, ou 4. Part. qui contiendront 50 à 52. feuilles.

Prix de Soufcription pour l'année entière à Copenhague Liv. 6. 15. f. de France en papier fin, & à Genève 7 Liv. 10 f. 4. Liv. 10 f. papier comun, & à Genève 5 Liv. 5 f.

TABLE des articles de la première partie.

No. I. Plan de l'Ouvrage. Si l'on peut produire quelque chose de nouveau.

II. L'Amour Mentor, Conte.

III. Réponses à quelques Critiques.

IV. Sur les Préjugez d'état.

V. Sur l'injustice de quelques uns de nos jugemens.

VI. L'Amour vainqueur des préjugez, Conte.

VII. Sur l'Amour de la Patrie.

VIII. Sur les Sources de la différence des conditions entre les deux sexes &c.

IX. Sur la Réputation.

X. Moazim, ou le Père consolé, Conte Oriental.

On trouvera aussi dans peu chez les mêmes Libraires une nouvelle Edition des *Fables de la Fontaine* en 2 vol. in 8vo. suivant la dernière de Paris en 4 vol. in fol.



AUX AUTEURS

*Des Réponses faites aux Questions inserées dans
le Journal de Mars 1761.*

M E S S I E U R S

JE ne m'étois nullement flaté, en proposant les trois Questions que l'on a vû dans le Journal de Mars, que tant de savantes plumes voulussent se doner la peine de les traiter; mais j'ai été trompé d'une manière bien agréable. Vous avés, *Messieurs*, plus que rempli mon atente à tous égard, non seulement par le grand nombre de Réponses faites à mes Questions; mais principalement par la manière claire, précise, & élégante, avec laquelle vous y avés répondu.

La reconnoissance doit tout au moins être le prix de l'agréable & utile plaisir, que vos réponses m'ont procuré; mais je trouve que ce seroit peu de chose encore, si je ne la manifestois pas publiquement, & j'aurai crû, *Messieurs*, mériter l'odieuse épitète d'Ingrat, si j'avois tardé plus long tems, à vous faire connoitre toute l'obligation que je vous ai.

Vous avés fait voir, *Messieurs*, dans l'examen de la Ire. Question, que la Superstition est infiniment plus dangereuse que l'Incré-

dulité, parce que celle-ci marche à pas plus lents, & qu'elle n'ose pas se montrer à visage découvert; en un mot, parce qu'elle fait moins de progrès; au lieu que la Superstition ne rougit point, mais se glorifie même de faire consister une partie essentielle de son culte odieux, à se livrer aux excès les plus abominables, & à comettre les crimes les plus inouïs; les Exemples éfraïans que vous rapportés, pris chés des Peuples mêmes qui se disent Chrétiens, en font des preuves incontestables; on pourroit les multiplier, mais ceux que vous avés cités suffisent pour démontrer invinciblement, que celle-ci est infiniment plus dangereuse.

Quant à la II^{me}. Question, elle m'a paru moins intéressante, mais plus difficile à traiter. Il s'agissoit de démontrer, que l'Amour propre, que bien des gens confondent assés ordinairement avec l'Orgueil & la Présomption, n'y a cependant pas autant de rapport, qu'on se l' imagine comunément. Il me paroit que par Amour propre, on peut entendre aussi cette inclination dominante, que nous nous sentons pour nous mêmes, & que la Nature semble nous inspirer; elle peut s'étendre aussi, mais avec moins de force, sur certains objets, qui nous paroissent dignes de notre amour, & de notre attachement, & pour qui nous nous intéressons par-

ticulièrement , parce qu'étant dignes de notre affection , ils font ce me semble par cette seule raison , une partie essentielle de nous-mêmes ; mais je conviens , que principalement par raport à nous , elle a ses inconvéniens : Elle peut nous rendre souvent aveugles sur nos défauts & nos imperfections , de même que trop doux & trop indulgens , sur les fautes que nous comettons.

Sur la III^{me}. vous avés fait voir, ce que c'est que l'Envie & la Jalousie, & en quoi elles diffèrent ; vous avés démontré invinciblement , que la première , de quel coté qu'on la considère , est toujours criminelle ; au lieu que l'autre , quoique très condamnable à bien des égards , est cependant permise, & même louable dans de certaines circonstances. (*)

II

(*) *Note des Editeurs.* Il nous a paru que dans les Réponses faites à cette seconde Question , on n'avoit pas saisi exactement le vrai sens qu'elle devoit avoir. En effet , si l'on entend par *Jalousie* celle d'un Mari à l'égard de sa Femme , ou d'un Amant à l'égard de sa Maitresse ; si on la restraint à ce que nous possédons ou sur quoi nous croions avoir un droit légitime , la Question proposée cesse d'en être une. Quelle comparaison peut-on faire , entre le chagrin que nous ressentons naturellement de nous voir enlever ce qui nous appartient & le déplaisir qui ronge un cœur envieux à la vue du bonheur des autres , & qui lui fait desirer des avantages sur

Il ne me reste donc, *Messieurs*, qu'à vous inviter de nouveau à traiter les Questions suivantes; elles me paroissent si non intéressantes, au moins assés curieuses, pour que vous consacriés un moment de loisir à leur examen: Ce qu'on a vû dans le dernier Journal est sans contredit un garant très assuré,

G g

lesquels il n'a aucun droit? Les Questions, que l'on propose, doivent toujours être problématiques, autrement elles ne mériteroient aucune attention, puisqu'elles n'exigeroient ni examen, ni réflexion. Il auroit donc falu, suivant nous, rapprocher les objets de la *Jalousie* & de l'*Envie*. L'Auteur de l'une des Réponses dit judicieusement, p 268: *On peut aussi être jaloux des avantages des autres,* &c. à cet égard la *Jalousie* difere peu de l'*Envie*. C'est sous ce point de vûe que ces deux Passions auroient dû être examinées, puisque c'étoit le seul, où elles pouvoient se comparer & rendre la Question indécidée. Le Jaloux & l'Envieux sont l'un & l'autre affigés des avantages que possèdent leurs semblables; mais par diferens motifs. Celui du Jaloux est uniquement sa malveuillance pour le Genre Humain, sans qu'il cherche à y trouver aucun avantage pour lui même: Le chagrin de l'Envieux nait au contraire du désir qu'il auroit d'avoir pour lui les avantages que les autres possèdent. La Question envisagée sous cette face, présente réellement un problème: L'un s'affige du bien & se réjouit du mal pour le mal même; l'autre a des sentimens pareils par intérêt; l'un anonce un degré supérieur de

que vous pouvés y travailler avec autant de facilité que de succès.

Je demande ,

1. *Si un Ecrivain, qui cherche à captiver l'attention des Lecteurs, doit préférer l'agréable à l'utile ?*

2. *Quelles sont les marques qui distinguent essentiellement l'Imprudence d'avec l'Indiscrétion ? Quels en sont les effets ? Et lequel des deux Vices est le plus condamnable ?*

3. *Si la témérité considérée en général par ses effets & ses suites, a causé plus de maux, que la lacheté envisagée sous le même point de vue ?*

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite estime &c.

F. L

méchanceté, l'autre découvre en outre une insatiable & injuste cupidité.

Nous prions les Auteurs des Réponses de ne pas s'offenser de cette Note : Nous n'avons point intention de leur faire peine, en proposant nos idées, qui ne font qu'indiquer une façon différente de la leur d'envisager la Question dont il s'agit. Comme nous ne nous croions point infailibles, peut-être est-ce nous qui nous trompons : L'Auteur de cette Lettre le décide déjà d'avance, par la satisfaction & la reconnaissance qu'il temoigne de la manière dont ses Questions ont été décidées.



E P I T R E

Sur l'Agriculture à Mad. DENIS.

Q'IL est doux d'employer le déclin de son
âge

Come le grand VIRGILE employa son printems !

Du beau Lac de *Mantoue* il aimoit le rivage ,

Il cultivoit la Terre & chantoit ses presens :

Mais bientôt ennuié des plaisirs du Village ,

D'ALEXIS & d'AMINTE il quita le séjour ,

Et malgré MEVIUS , il parut à la Cour ;

C'est la Cour qu'on doit fuir , c'est aux champs qu'il
faut vivre.

Dieu du Jour , Dieu des Vers , j'ai ton exemple à
suivre ,

Tu gardas les Troupeaux ; mais c'étoient ceux d'un
Roi ,

Je n'aime les moutons que lorsqu'ils sont à moi :

L'arbre qu'on a planté rit plus à nôtre vue

Que le parc de *Verfaille* & sa vaste étendue.

Le Normand FONTENELLE au milieu de Paris

Entoura de rubans le chalumeau champêtre :

Mais il vantoit des soins qu'il craignoit de conoitre,

Et de ses faux Bergers il fit de beaux Esprits.

Je veux que le Cœur parle , ou que l'Auteur se
taise.

Ne célébrons jamais que ce que nous aimons
 En fait de sentiment, l'Art n'a rien qui nous plaise ;
 Ou chantés vos plaisirs, ou quités vos chansons ;
 Ce sont des fauffetés, & non des fictions.
 Mais quoi ! Loin de Paris se peut-il qu'on respire ?
 Me dit un petit maître amoureux du fracas ;
 Les plaisirs dans Paris voltigent sur nos pas ;
 On s'oublie, on espère, on jouit, on desire ;
 Il nous faut du tumulte, & je sens que mon Cœur
 S'il n'est pas enyvré va tomber en langueur.
 Atends, bel étourdi, que les rides de l'âge
 Meurissent ta raison, fillonnent ton visage,
 Que GAUSSIN t'ait quité, qu'un ingrat t'ait trahi,
 Qu'un BERNARD t'ait volé, qu'un Jaloux hypocrite
 T'ait noirci des poisons de sa langue maudite :
 Qu'un opulent fripon, de ses pareils hai,
 Ait ravi des honneurs qu'on élève au mérite ;
 Tu verras qu'il est bon de vivre enfin pour soi,
 Et de favoir quitter le monde qui nous quite.
 Mais vivre sans plaisirs, sans faste, sans emploi,
 Sucomber sous le poids d'un ennui volontaire ! . . .
 De l'ennui ! Pense-tu que retiré ches toi,
 Pour les tiens, pour l'état, tu n'as plus rien à faire ?
 La nature t'appelle, aprens à l'observer ;
 La France a des déserts, ose les cultiver.
 Elle a des malheureux ; un travail nécessaire
 Ce partage de l'home & son consolateur,

En chassant l'indigence amène le bonheur.

Change en épis dorés , change en gras paturages

Ces ronces , ces roseaux , ces affreux marécages ;

Tes Vassaux languissans , qui pleuroient d'être nés,

Qui redoutoient surtout de former leurs semblables,

Et de doner le jour à des infortunés ,

Vont se lier gaïment par des nœuds désirables.

Un Canton desolé se peuple & s'enrichit ,

TURBILLY dans l'Anjou , t'imite & t'aplaudit ;

BERTIN qui dans son Roi voit toujours sa Patrie

Prête un bras secourable à ta noble industrie ;

TRUDAINE fait assés que le cultivateur

Des ressorts de l'Etat est le premier moteur ,

Et qu'on ne doit pas moins pour le soutien du

Trône ,

A la faux de CÈRES , qu'au fabre de BELLONE.

J'aime assés St. BENOIT , il prétendit du moins

Que ses Enfans tondus , chargés d'utiles soins ,

Méritassent de vivre , en quittant la charue ,

En creusant des canaux , en défrichant des bois ;

Mais je suis peu content du bon home FRANÇOIS ;

Il crût qu'un vrai Chrétien doit gueuser dans la rüe,

Il voulut que ses fils , robustes fainéans ,

Fissent serment à Dieu de vivre à nos dépens.

Dieu veut que l'on travaille & que l'on s'évertüe ,

Et le sot Mari d'ÈVE au Paradis d'Héden

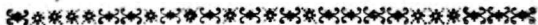
Reçût un ordre exprés d'arroser son Jardin.

C'est la première Loi donnée au premier home ,
 Avant qu'il eût mangé la moitié de sa pomme :
 Mais ne détournons pas nos mains & nos regards
 Ni des autres emplois , ni surtout des beaux arts.
 Il est des tems pour tout , & lorsqu'en mes vallées ,
 Qu'entoure un long amas de Montagnes pelées ,
 De quelques malheureux ma main sèche les pleurs,
 Sur la Scène à Paris j'en fais verser peut être ;
 Dans Versailles étonné , j'attendris de grands cœurs ,
 Et sans croire aprocher de CORNEILLE mon Maître
 Quelquefois je puis plaire à l'aide de CLAIRON.
 Au fond de son borbier je fais rentrer FREYON.
 L'Archidiacre TRUBLET prétend que je l'ennuie ;
 La réprésaille est juste & je fais à propos
 Confondre les pervers & me moquer des fots ;
 En vain sur son crédit un Délateur s'apuie ,
 Sous son bonnet quarré que ma main jette à bas
 Je découvre en riant la tête de MIDAS.
 J'honore DIDEROT malgré la calomnie ;
 Ma voix parle plus haut que les cris de l'envie ,
 Les Echos des rochers qui ceignent ce désert
 Répètent après moi le nom de DALEMBERT.
 Un Philosophe est ferme & n'a point d'artifice ;
 Sans espoir & sans crainte il fait rendre justice ;
 Jamais adulateur , & toujours Citoyen ,
 A son Prince attaché , sans lui demander rien ,
 Fuyant des factions les brigues ennemies ;

Qui se glissent par fois dans nos Académies;
 Sans aimer LOYOLA , condannant ST. MÈDARD ,
 Des billets qu'on exige , il se rit à l'écart ,
 Et laisse au Parlement à réprimer l'Église.
 Il s'élève à son Dieu , quand il foule à ses pieds ,
 Un fatras ennuiant d'Argumens d'écriés ,
 Et son ame inflexible au vrai feul est soumise.
 C'est ainsi qu'on peut vivre à l'ombre de ses bois
 En guerre avec les sots , en paix avec soi même ,
 Gouvernant d'une main le soc de TRIPFOLEME ,
 Et de l'autre essaïant d'acorder sous ses doigts
 La lire de RACINE , & le luth de CHAPELLE.
 O vous , à l'amitié , dans tous les tems fidèle ,
 Vous qui sans préjugés , sans vices , sans travers ,
 Embélistés mes jours , ainsi que mes déserts ,
 Soutenés mes travaux & ma Philosophie ;
 Vous cultivés les Arts , les Arts vous ont suivie ,
 Le sang du grand CORNEILLE élevé sous vos yeux(*)
 Apprend par vos leçons à mériter d'en être ,
 Le Père de CINNA vient m'instruire en ces lieux ,
 Son ombre entre nous trois aime encore à paroître ;
 Son ombre nous console & nous dit qu'à Paris
 Il faut abandoner la place aux SCUDERIS.

(*) On sait que M. de VOLTAIRE a reçu chez lui
 la Petite - Fille du Grand CORNEILLE, & qu'il
 prend soin de son éducation.

Le mot de l'Enigme du mois dernier est **TONSURE**. Celui du premier Logogriphe est **COR**, où l'on trouve *Or & Roc*; & celui du second est **ETE**.



T A B L E.

D ISCOURS prononcé par M. Tronchin Procureur General, au Conseil du Deux-Cent à Genève.	359
Lettre au sujet du Discours précédent.	373
Examen de cette Question, Seroit-il avantageux aux Homes qu'ils véussent plus long-tems.	376
Aux Editeurs en leur envoiant une Ode tirée du Psaume XXXIII.	386
Ode tirée du Psaume XXXIII.	389
Paraphrase sur le Ps. LVI.	392
Lettre à l'ocasion d'une Brochure intitulée la Berliè.	398
Pensées détachées.	402
Fragmens Historique	408
Analyse de l'Extrait perpetuelle de M. l'Abbé J. J. Rousseau.	425
Anonces de Livres.	447
Aux Auteurs des Réponses aux Questions inserées dans le Journal de Mars.	450
Epitre à Mad. Denis sur l'Agriculture.	455





